PANTHÉON
Sorbonne Magazine

N° 9 | SEPTEMBRE-OCTOBRE 2014

MAGAZINE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

Dans les coulisses de Lucy

Directeur de la publication
Philippe Boutry

Vice-présidente chargée de la communication
Nadia Jacoby

Rédacteur en chef
Julien Pompey

Ont collaboré à ce numéro
Jézabel Couppey-Soubeyran, Vincent Jomelli, Emilie Naouri, Jean Salem

Graphisme
Graphic Smile / www.graphicsmile.com

Crédits photos
Pages 1, 4-5, 6, 8, 9, 10 : Jessica Force - © EUROPACORP - TF1 FILMS PRODUCTION - GRIVE PRODUCTIONS ; P. 2, 41 : UP1/service de la communication ; p. 3, 12, 28-29 : Fotolia ; p. 16-17, 22, 23 : Vincent Jomelli ; p. 19, 20 : Anne Simon ; p. 25 : Jézabel Couppey-Soubeyran ; p. 30-31, 36, 37 : Julien Pompey ; p. 32 : iStockphoto ; p. 38 : Adrien Aszerman ; p. 40 : EPA/Yoan Valat ; p. 41 : Ania Szszepanska ; p. 43 : © Cirque ici, Oak Taylor-Smith ; p. 44 : Jean Jeanneret

Remerciements
Adrien Aszerman, Luc Besson, Virginie Besson-Silla, Dominique Bourg, Christine Brunin, Chloé Charron, Eliane Duchaussoir, Raphaël Ferret, Marc Guidetti, Sophie Hauret, Delphine Ilous, Jean Jeanneret, Sandrine Khémis, Fabrice Luchini, Laure Paulet, Nicolas Phongpheth, Guillaume Pineau, Ania Szszepanska Editions La Découverte pour leur autorisation de reproduction des bonnes feuilles de « *L'économie pour toutes* » - Jézabel Couppey-Soubeyran et Marianne Rubinstein ; Editions Dargaud pour leur autorisation de reproduction de dessins de la BD « *Marx* » de Corinne Maier et Anne Simon ; CNRS Editions ; Publications de la Sorbonne

Impression
IME by Estimprim

Tirage
10 000 exemplaires

ISSN 2265-3252

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Service de la communication
12, place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05
Tél. : 01 44 07 79 41 / Fax : 01 44 07 79 39
secom@univ-paris1.fr

Magazine disponible au format PDF et flipbook :

La reproduction intégrale ou partielle des textes et des illustrations doit faire obligatoirement l'objet d'une demande préalable auprès de la rédaction.
Ce numéro a été réalisé avec des encres végétales par un imprimeur certifié ISO-14 001 respectant toutes les normes environnementales.

Retrouvez l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sur internet

www.univ-paris1.fr

facebook.com/UnivParis1PantheonSorbonne

twitter.com/sorbonneparis1

linkedin.com

youtube.com/univparis1

Éditorial

Elle s'appelle *Lucy*, c'est une jeune beauté du genre Scarlett Johansson. À la suite de sombres menées de la Mafia coréenne (sur lesquelles on restera discret) et de la fréquentation assidue des cours et séminaires - sans doute à Paris 1 -, Lucy voit ses capacités cérébrales décupler. Elle quitte aussitôt Taipei pour rejoindre l'épicentre de la science mondiale, la Sorbonne, et le professeur Samuel Norman qui ressemble à s'y méprendre à Morgan Freeman, comme plus d'un de ses enseignants. Au terme de quelques péripéties, dont un spectaculaire *Règlement de comptes à OK Richelieu*, Lucy nous laisse sa clef USB et s'en va rejoindre, dans l'espace-temps, son ancêtre éponyme, l'*Australopithecus afarensis* Lucy. Sa disparition s'achève sur un ultime SMS et un dernier avertissement : « *La vie nous a été donnée il y a un milliard d'années. Maintenant, vous savez quoi en faire* ». Tourné en partie en Sorbonne avec le concours de nos services, le superbe film de Luc Besson est aussi, n'en doutons pas, un vibrant hommage à l'enseignement supérieur public et à la transmission des savoirs. Il faut s'y précipiter pour goûter la rentrée !

Mais la neuvième livraison de *Panthéon-Sorbonne magazine* n'en reste pas là et met en lumière toutes les avancées du savoir : l'étourdissante montée en puissance du numérique au sein de notre université ; les formidables avancées sur la genèse des glaciers des Andes révélées par notre collègue Vincent Jomelli (CNRS) et son équipe du Laboratoire de Géographie Physique (LGP) ; les clefs de *L'économie pour toutes* (« un livre d'économie écrit pour les femmes par des femmes »… que feraient bien de lire aussi les hommes) de nos collègues économistes Jézabel Couppey-Soubeyran (Paris 1) et Marianne Rubinstein (Paris 7), qui nous livrent quelques « bonnes feuilles » ; l'actualité de Marx au XXIe siècle éclairée par notre collègue philosophe Jean Salem ; les voies de la professionnalisation en spécialité de droit ; les modalités de l'alternance et de l'entrepreneuriat étudiant ; et toutes les actualités d'une université créative, en perpétuel devenir.

Philippe Boutry,
Président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

« Cette université représente vraiment le savoir, et je voulais faire un film sur l'intelligence depuis quelques années »

LUC BESSON → PAGE **8**

Enquête

Quand l'université Paris 1 s'ouvre en grand au 7e Art

→ PAGE **6**

Évènement

Dans les coulisses du tournage du film *Lucy*

→ PAGE **8**

Digital

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne surfe sur le web 2.0

→ PAGE **12**

Dossier

Marxisme : pensée critique, le retour

→ PAGE **18**

Découverte

« *La fonte des glaciers est liée à l'homme et à la nature* »

→ PAGE **22**

Publications

L'économie pour toutes
Les bonnes feuilles

→ PAGE **24**

Carrière

Le droit mène à tout… à condition de se spécialiser

→ PAGE **30**

Parcours

Dans la peau… d'une étudiante en alternance

→ PAGE **36**

Portrait

Adrien Aszerman, l'entrepreneuriat dans le sang

→ PAGE **38**

EGAL
FRATER
FACU
DE DR

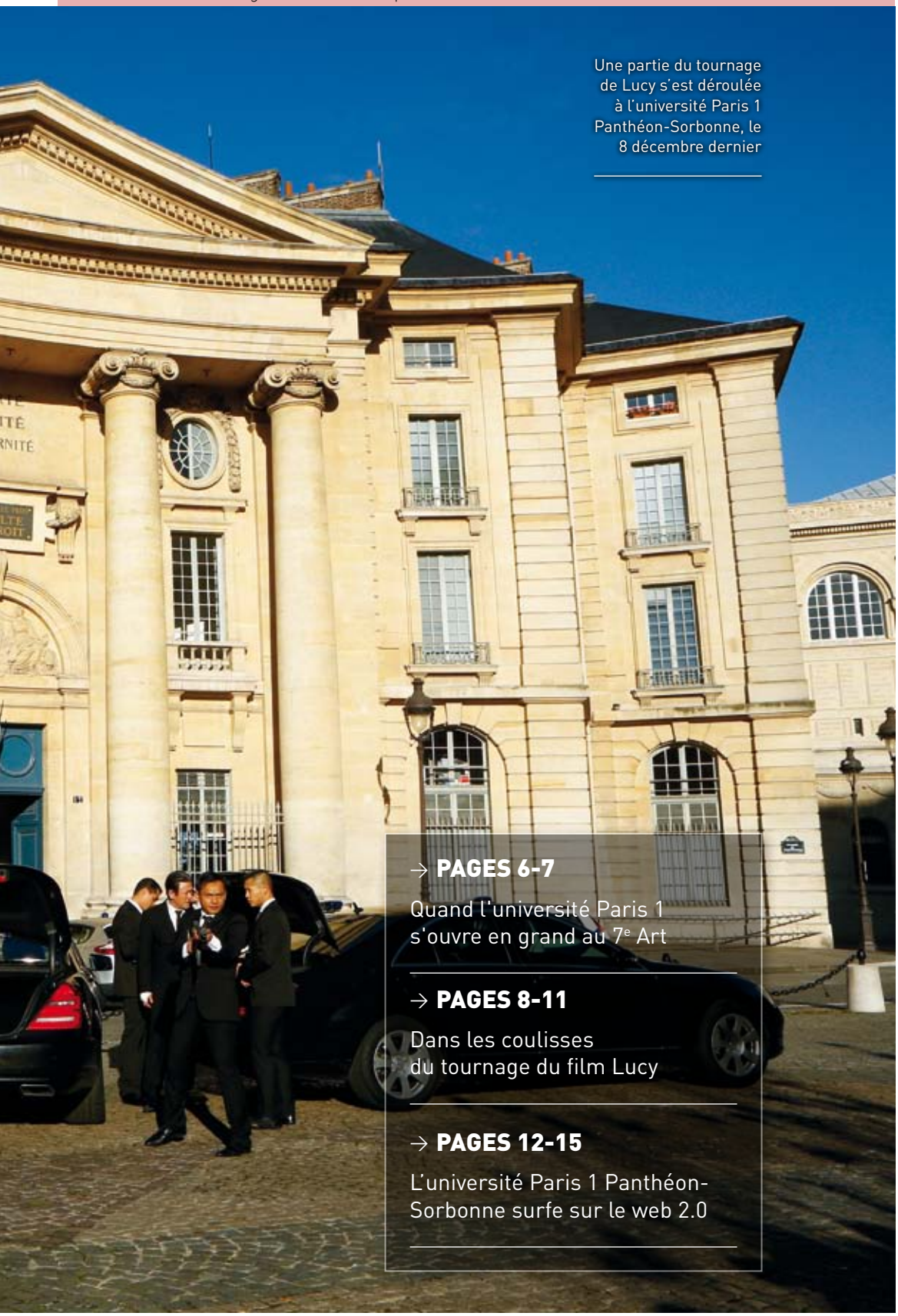

Une partie du tournage de Lucy s'est déroulée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le 8 décembre dernier

L'UNIVERSITÉ

→ **PAGES 6-7**

Quand l'université Paris 1 s'ouvre en grand au 7e Art

→ **PAGES 8-11**

Dans les coulisses du tournage du film Lucy

→ **PAGES 12-15**

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne surfe sur le web 2.0

ENQUÊTE

De Marcel Carné à Luc Besson, en passant par Jean-Luc Godard et Thomas Gilou, nombreux sont les réalisateurs à avoir opté pour l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne afin de tourner une ou plusieurs scènes de films, téléfilms ou de séries télévisées.

Quand l'université Paris 1 s'ouvre en grand au 7e Art

Régulièrement et de plus en plus fréquemment, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne se transforme en véritable plateau de cinéma. L'établissement reçoit en effet, occasionnellement, des tournages de séries, de films et de téléfilms français et étrangers. Et pour cause : implantée au cœur du Quartier Latin, dans un des plus illustres campus du monde, l'université est sans cesse sollicitée par les réalisateurs et les producteurs pour ses bâtiments historiques classés, ses décors extrêmement variés, ses galeries surdimensionnées…

Une poignée de tournages acceptée chaque année

Ce cadre exceptionnel a, de longue date, fait des émules parmi les cinéastes, même si Paris 1 Panthéon-Sorbonne n'accepte qu'une poignée de tournages chaque année, abordant des sujets divers et variés. En 1958, Marcel Carné choisissait l'université pour tourner une scène de son film « *Les Tricheurs* », tout comme Jean-Luc Godard, deux ans plus tard, pour « *A bout de souffle* », un des films français emblématiques de la fameuse Nouvelle Vague. Depuis, Paris 1 figure dans bon nombre de courts et de longs métrages. Beaucoup de tournages sont venus émailler la vie de l'université, d'autant que la tendance s'est accentuée au cours de ces dernières années. Ainsi, dans des genres relativement différents, le Centre Panthéon a accueilli « *Les Amants du Flore* », téléfilm diffusé en 2006, narrant les relations entre Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre, mais aussi le deuxième et le troisième opus de « *La vérité si je mens* »… Le réalisateur américain Christopher Nolan est également venu tourner quelques scènes de son *blockbuster* « *Inception* » dans l'un des amphithéâtres de la Sorbonne.

Des enseignants-chercheurs bien représentés au cinéma

Si les différents sites de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sont particulièrement recherchés, les professeurs sont bien souvent mis en avant. Ainsi, dans le film « *Paris* », tourné en 2008 par Cédric Klapisch, Fabrice Luchini incarne Roland Verneuil, un historien spécialiste de Paris et professeur à La Sorbonne connaissant quelques remises en question et tombant sous le charme d'une jeune étudiante interprétée par Mélanie Laurent. *« De tourner au sein d'une telle université est quelque chose d'exceptionnel ! Les acteurs sont forcés d'être portés par le poids des années pour interpréter au mieux leurs différents rôles »*, souligne l'acteur césarisé.

Tournage du film *Lucy* au sein de l'amphithéâtre Richelieu, en Sorbonne

Une impression partagée par Raphaël Ferret, jeune comédien de la série télévisée française « *Profilages* ». *« D'autant que j'ai terminé mes études littéraires à la Sorbonne, avant de passer deux ans au Cours Florent. Chaque scène tournée dans l'université prend de ce fait encore plus d'ampleur ! »*

L'université ou le symbole du savoir

« *Le Prénom* », troisième film français le plus rentable de l'année 2012 avec ses 3,3 millions d'entrées, a également été tourné en partie au sein de l'université, notamment dans le Centre Panthéon. Dans ce long-métrage désopilant tiré d'une pièce de théâtre au succès fulgurant,

> *« Il était important pour nous de tourner au sein de l'établissement que tout le monde connaît »*
> *Luc Besson*

Charles Berling joue le rôle de Pierre Garraud, professeur de littérature à la Sorbonne, et éminent spécialiste de la Renaissance.

Enfin, toujours dans la série des enseignants-chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne portés au grand écran, il est désormais possible de citer « *Lucy* ». Dans ce film de Luc Besson, sorti en France le 6 août dernier, l'acteur américain Morgan Freeman interprète le Professeur Samuel Norman, grand expert des capacités cérébrales, qui va aider une jeune femme jouée par Scarlett Johansson voyant sa petite vie tranquille soudainement menacée lorsqu'elle se retrouve avec un potentiel cérébral décuplé. Elle est alors entraînée, contre son gré, dans une spirale qui lui permet d'acquérir des pouvoirs illimités… *« Même si l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est plutôt orientée vers les sciences humaines, il était important pour nous de tourner au sein de l'établissement que tout le monde connaît et qui est particulièrement réputé à l'international »*, souligne Luc Besson, qui a opté pour l'amphithéâtre Richelieu et la galerie Soufflot pour tourner *Lucy*.

Julien Pompey

LES DERNIERS TOURNAGES RÉALISÉS AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ

2010	La Vérité si je mens 3 (Centre Panthéon)
2011	Engrenages (Centre Panthéon)
2011	Le Prénom (Centre Panthéon)
2011	Mr. Morgan's Last Love (Institut de Géographie)
2011	Profilages (Centre Panthéon)
2013	Les Yeux jaunes des crocodiles (Centre Panthéon)
2014	Lucy (Centre Panthéon)

ÉVÈNEMENT

Luc Besson en pleine action lors du tournage de *Lucy* à l'université Paris 1

Lucy, le dernier film de Luc Besson qui vient de dépasser la barre des 4,5 millions d'entrées en France, a été en partie tourné à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Retour sur le tournage de ce long-métrage français qui cartonne dans le monde entier.

Dans les coulisses du tournage du film Lucy

À l'image de son héroïne, « *Lucy* » est un film mutant : pas seulement une histoire de science-fiction, un peu plus qu'un film d'action. Le dernier long-métrage de Luc Besson enregistre ainsi un véritable carton. Sorti le 25 juillet dernier aux Etats-Unis, il a immédiatement pris la tête du box-office américain, avec 45 millions de dollars de recettes après seulement une semaine d'exploitation… Soit le deuxième meilleur démarrage de tous les temps pour un film français aux Etats-Unis ! Même tendance en France, où le film a dépassé la barre des deux millions d'entrées en moins d'une semaine.

Un tel succès peut s'expliquer par des raisons diverses et variées, à commencer par le casting international, avec Scarlett Johansson et Morgan Freeman en têtes d'affiche ; des effets spéciaux du dernier cri, réalisés par des experts travaillant avec George Lucas ; l'enchaînement de cascades, qui contribue à se sentir au cœur du film ; ou encore les lieux de tournage, mûrement réfléchis, en Europe comme en Asie, de Taipei à Paris. Une impressionnante course-poursuite se déroule ainsi rue de Rivoli, peu de temps après que l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne vole en éclats à coups de tirs de bazookas !

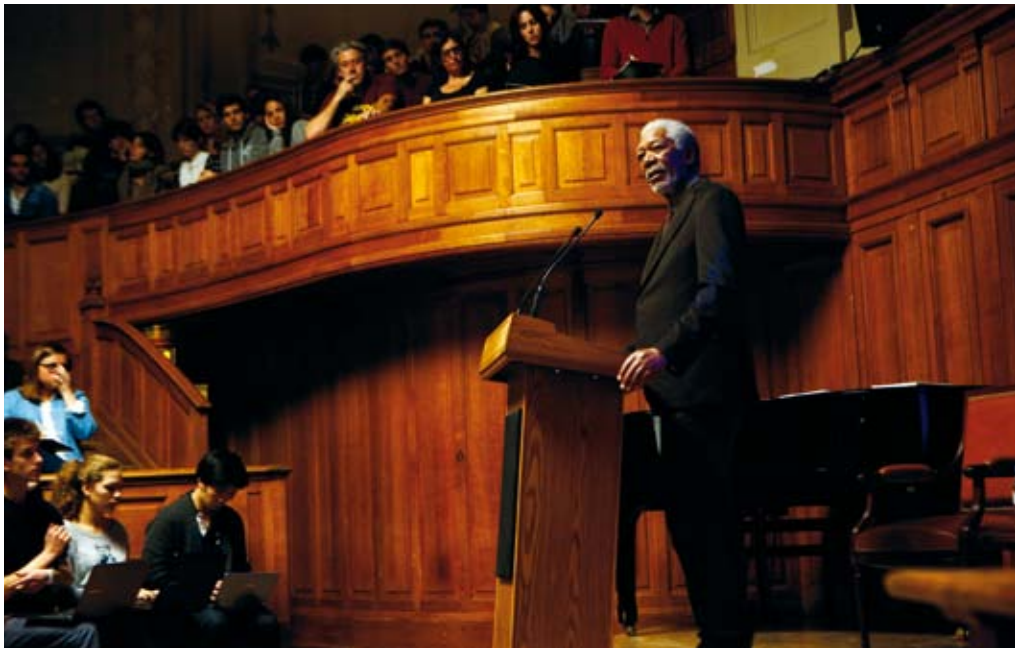

« Cette université représente vraiment le savoir, et je voulais faire un film sur l'intelligence depuis quelques années... »

Un professeur d'université nommé Morgan Freeman

« Cette université représente vraiment le savoir, et je voulais faire un film sur l'intelligence depuis quelques années. Nous avons donc logiquement sollicité l'université, qui nous a très bien accueillie », explique Luc Besson, le réalisateur de Lucy. *« Sans parler de l'aspect esthétique : la Sorbonne est la plus belle université de Paris »*, ajoute Virginie Besson-Silla, la productrice du film.

Plusieurs scènes ont ainsi été tournées

au sein de l'université, en deux temps, nécessitant notamment la participation de plusieurs centaines d'étudiants et de figurants. Un premier tournage s'est déroulé le dimanche 10 novembre 2013, toute la journée, dans l'amphithéâtre Richelieu. *« Le tournage a été impressionnant et spectaculaire ! »*, se souvient Delphine Ilous, étudiante ayant pris part au tournage. Et pour cause : Morgan Freeman jouait le rôle d'un professeur de l'université, et a récité son texte plusieurs fois, suivant les différents plans de caméra réalisés. Impressionnés, nombre de figurants sont restés bouche bée et étaient en admiration devant une telle prestation. *« Avoir l'opportunité de voir un tel acteur, de le voir répéter ses scènes de manière si professionnelle a été extraordinaire. Dès qu'il a commencé, il y a d'ailleurs eu un véritable silence de mort »*, se remémore l'étudiante.

« Le tournage a été impressionnant et spectaculaire »

Besson instaure une séance de questions-réponses

Pour la préparation de ce tournage, aucun détail n'a été laissé au hasard, notamment au niveau de la lumière. Il a ainsi fallu compter le nombre de néons de la verrière de l'amphithéâtre, jugés trop *« jaunes »* par les spécialistes, qui ont finalement opté pour des ballons d'hélium, relativement faciles à installer.

« Nous sommes ensuite arrivés, sur les coups de 7 heures à la Sorbonne, où des centaines d'étudiants étaient amassés pour assister ou participer au tournage. Mais, grâce à une bonne organisation, tout le monde a été bien reçu, et nous avons même eu le droit à un petit déjeuner. La journée a par la suite été relativement longue, avec beaucoup d'attente. Nous ne savions pas que ça allait être si long, car chaque scène nécessite beaucoup de travail et de préparation, pour atteindre la quasi-perfection », détaille Delphine Ilous.

De son côté, Guillaume Pineau, un autre étudiant ayant pris part au tournage de Lucy, a apprécié la disponibilité de Luc Besson, qui a pris le temps d'organiser une séance de questions-réponses avec les étudiants présents, afin de leur expliquer l'envers des décors et les rouages du cinéma… Ce qui n'était pas du goût de tous les techniciens, qui prenaient du retard sur leur plan de montage. *« L'équipe du film a été pédagogue, professionnelle et sympathique. Et ce, alors que chaque scène nécessite une grosse organisation, beaucoup de gens et de temps. Une scène de 30 secondes, c'est au moins 3 heures de préparation ! »*, explique l'étudiant, qui apparait notamment dans une scène de fusillade, dans le couloir de l'université.

Les aléas d'un tournage hivernal

Car un second tournage s'est déroulé, le dimanche 8 décembre dernier, dans la galerie Soufflot et à l'entrée du 12, place du Panthéon. A l'occasion de ces prises, les figurants - dont une très grande partie d'étudiants - ont eu la surprise de devoir se dévêtir un jour d'hiver (ensoleillé), car la scène du film se passait au printemps… *« Le tournage était très impressionnant : il devait y avoir une centaine de personnes sur le plateau, des décors immenses… »*, explique Nicolas Phongpheth, jeune acteur français interprétant le rôle de Jii, un mafieux

coréen proche de Mister Jang, joué par Choi Min-sik. Avant d'ajouter : *« Et forcément, j'ai rencontré Luc Besson, qui m'a dirigé sur toutes mes scènes, ce qui est complètement fou pour un jeune comédien comme moi »*.
Car le réalisateur français apprécie instaurer de la proximité avec ses acteurs et collaborateurs. *« J'aime être proche des comédiens, d'où l'utilisation fréquente de la caméra épaule. Je ne coupe pas les prises, chose qu'ils apprécient parce que c'est juste avant l'action qu'ils se préparent. S'ils doivent refaire la préparation toutes les 30 secondes, ça les épuise et ils peuvent être moins bons… »*, confie Luc Besson. Et pour transmettre un maximum d'émotions, il a choisi la technique de tournage Imax qui correspond, selon lui, au sujet du film et aux sensations qu'il souhaitait produire. Ce procédé permet en effet d'obtenir une image plus haute et plus large que notre champ de vision. Des impressions renforcées par la qualité acoustique, qui enveloppe le spectateur. Utilisée notamment durant les quinze dernières minutes du long-métrage, la méthode Imax permet ainsi de donner de l'intensité à l'action !

Julien Pompey

INTERVIEW

Luc Besson
« L'université Paris 1 représente vraiment le savoir »

Le réalisateur français revient sur le déroulement du tournage de *Lucy* et son choix d'avoir tourné plusieurs scènes à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Pourquoi avoir choisi l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour le tournage de plusieurs scènes de votre dernier film Lucy ?
« La Sorbonne est l'une des plus vieilles et des plus belles universités parisiennes. Cette faculté représente vraiment le savoir, et je voulais faire un film sur l'intelligence depuis quelques années. Car Lucy, c'est non seulement 9 ans de travail sur le scénario, mais également des rencontres avec plusieurs professeurs et experts spécialistes du cerveau, des systèmes nerveux, de la moelle épinière… C'est donc beaucoup de recherches et, pour pouvoir s'appuyer sur une base solide, nous avons logiquement sollicité l'université, qui nous a très bien accueillie. Et ce, alors que lors du dernier jour de tournage notamment, la faculté était totalement méconnaissable… »

Le film s'appuie sur le postulat suivant lequel l'humain n'utiliserait que 10 % de ses capacités cérébrales…
« Cette théorie est fausse, bien évidemment. Cela fait près de 9 ans que je travaille sur ce projet, donc je le sais. Je me suis en réalité basé sur le fait que nous ne nous servons que de 15 % de nos neurones, et ce ne sont jamais les mêmes qui sont sollicités. Nous n'utilisons ainsi jamais 100 % de nos neurones en même temps. Je suis donc parti de cette théorie en disant : qu'est-ce qu'il se passerait si, un jour, on arrivait vraiment à avoir un accès total à toutes les informations que nous avons dans le cerveau… »

Et si c'était votre cas : que feriez-vous avec des capacités cérébrales allant jusqu'à 100 % ?
« Je l'avoue très honnêtement : avec 100 % des capacités cérébrales, j'aurais très peur… Mais si j'avais seulement quelques pourcentages en plus, j'aimerais bien mettre plusieurs personnes en sommeil, comme les gens qui fabriquent des armes, qui se font la guerre… En ce moment, ça m'énerve bien, donc je mettrais volontiers toutes ces personnes en sommeil. »

> *« Je l'avoue très honnêtement : avec 100 % des capacités cérébrales, j'aurais très peur… »*

De diriger un casting international, cela doit être compliqué. D'avoir quelques capacités cérébrales supplémentaires, cela serait-il utile ?
« Non, pas forcément, car sur le tournage de Lucy, par exemple, cela a été très amusant d'avoir des traducteurs répétant mes moindres mots à Scarlett Johansson, à Morgan Freeman, à Choi Min-sik… Cela donnait une petite ambiance fort réjouissante sur le tournage. »

Propos recueillis par Julien Pompey

DIGITAL

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a misé avec succès sur Facebook, LinkedIn, Twitter... Une grande communauté a ainsi été créée, et celle-ci devrait continuer de se développer, sous l'impulsion de nombreux projets.

L'université surfe sur le web 2.0

Paris 1

En quelques années, les étudiants comme les jeunes diplômés ont véritablement pris d'assaut les réseaux sociaux. Même si les recrutements effectifs demeurent relativement marginaux pour le moment, une écrasante majorité d'entre eux les utilisent pour construire leur parcours professionnel, se faire connaître, s'informer, voire même proposer leur profil à l'étranger.

Des réseaux sociaux aux fonctionnalités variées

La preuve par les chiffres, pour le moins significatifs. 7 étudiants sur 10 utilisent ces plateformes sociales pour se constituer leur propre réseau, révèle une récente étude CSA réalisée pour LinkedIn. 63 % s'en servent pour se faire connaître des professionnels du secteur, 61 % pour s'informer sur une entreprise, 55 % pour proposer leur profil à l'international, ou encore 54 % pour être contacté par les recruteurs.

Du côté des jeunes diplômés, une même importance leur est accordée, avec des objectifs un peu plus variés. 69 % les utilisent ainsi pour rester en contact avec leurs amis ou des connaissances. Construire son réseau arrive en deuxième position (66 %), talonné par la volonté de se faire connaître des professionnels de son secteur d'activité et de s'informer sur une entreprise (62 %). A noter également que près d'un tiers des jeunes diplômés se servent des réseaux sociaux pour préparer leurs entretiens d'embauche !

Créer une communauté et développer la notoriété

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a par conséquent décidé de tisser une véritable toile digitale. *« Nous sommes partis du principe que nous formons une communauté de 42 000 étudiants, répartis sur 27 sites quelque peu éparpillés, et que l'université est un lieu d'interactions sociales en permanence en effervescence… Notre axe de réflexion principale a été de savoir comment faire vivre cette communauté tout en rassemblant et en développant notre notoriété. Notre objectif est donc d'améliorer notre visibilité, aussi bien sur le plan national qu'international. Nous voulons également créer du lien sur le plan interne, avec un vrai sentiment d'appartenance, permettre une meilleure accessibilité à l'information, et utiliser au mieux notre patrimoine intellectuel »*, explique Emilie Naouri, responsable des relations presse et des relations publiques de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en charge notamment du *community management*.

6 conseils à adopter pour trouver un emploi sur les réseaux sociaux

La plateforme professionnelle LinkedIn a établi la liste des habitudes « intelligentes » à adopter pour trouver rapidement un emploi, via les réseaux sociaux.

I. Ajoutez des compétences crédibles à votre profil
Près de 91 % des demandeurs d'emploi interrogés par LinkedIn ont listé cinq compétences ou plus sur leur profil, afin de montrer leur savoir-faire et les postes ciblés.

II. Suivez les entreprises visées
91 % des personnes questionnées sont passées par les pages entreprises sur le réseau social LinkedIn, afin de connaître leur activité et leur actualité.

III. Insérez une photo de profil
La question de la photo sur un CV se pose fréquemment. Sur les réseaux sociaux, il faut savoir que 89 % des personnes recrutées ont une photo sur leur profil…

IV. Développez votre réseau
Les étudiants et jeunes diplômés recrutés sur LinkedIn ont en moyenne ajouté dix « appuis » ou plus, visibles sur leur profil, en vue d'étendre leur réseau.

V. Montrez-vous actif au sein de ce réseau
Sur les réseaux sociaux, il est vivement conseillé de participer à des groupes. Cela permet de garder le contact et de montrer qu'on est investi dans sa propre carrière.

VI. Entourez-vous de bons appuis
Il ne faut pas hésiter à s'entourer d'appuis sur les réseaux. Ces références sont un gage de qualité pour les recruteurs, qui peuvent ainsi vérifier les dires du demandeur d'emploi.

Classements des universités françaises sur les réseaux sociaux*

Facebook : Top 10 des universités françaises par nombre de fans

1 Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne — 46 520 mentions J'aime

2 Université Paris Sorbonne-Paris 4 — 42 157 mentions J'aime

3 Université Lumière Lyon 2 — 29 908 mentions J'aime

4 Université Paris-Dauphine — 28 137 mentions J'aime

5 Université Pierre et Marie Curie — 26 148 mentions J'aime

6 Université Paris Diderot Paris 7 — 24 047 mentions J'aime

7 Université Paris Ouest Nanterre La Défense — 23 072 mentions J'aime

8 Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis — 22 814 mentions J'aime

9 Université Paris-Est Créteil — 24 734 mentions J'aime

10 Université de Nantes — 20 018 mentions J'aime

Un grand succès sur Facebook et Twitter

Pour arriver à ses fins, l'université a décidé de miser sur les deux principaux réseaux sociaux : Facebook et Twitter. Deux réseaux sur lesquels Paris 1 Panthéon-Sorbonne est parvenue à surfer et à performer, arrivant même en tête des établissements universitaires français concernant le nombre d'abonnés. *« Sur Facebook, il y a eu un véritable déclic, il y a deux ans, après avoir mesuré l'importance des réseaux sociaux. Nous comptons désormais plus de 45 000 abonnés. C'est une manière de communiquer, en interne comme en externe, en ciblant notamment les étudiants, mais également d'avoir une remontée d'informations très précieuse »*, souligne Emilie Naouri. Avant d'ajouter : *« Sur Twitter, où nous comptons plus de 11 700 abonnés, nous avons une 'cible' élargie, constituée d'étudiants, d'enseignants-chercheurs, de laboratoires de recherche, de journalistes… Ce qui nous permet d'avoir une belle notoriété ! »*

Une réussite fulgurante sur LinkedIn

Une notoriété qui continue d'être bien développée, l'université s'étant depuis peu attaquée à d'autres réseaux sociaux, comme YouTube Education. Panthéon-Sorbonne a été le premier établissement français à se lancer sur ce média grand public, en mettant notamment en place trois *playlists* : université, recherche et formations. Et ce, avec l'objectif d'être le plus visible possible sur ce média, et avec plusieurs nouveautés envisagées dès la rentrée.

Surtout, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'est récemment lancée sur le réseau social professionnel LinkedIn, où elle compte d'ores et déjà plus de 74 000 anciens élèves ! *« La création de notre page school nous a permis de créer une grande communauté d'alumnis, d'étudiants et atteste de la notoriété de l'université. Ce réseau marche très bien, au-delà de nos espérances, et nous allons vraiment utiliser cette plateforme à la rentrée »*, confie Emilie.

74000
anciens élèves sur le réseau social professionnel LinkedIn

Divers projets pour agrandir la communauté

D'ailleurs, côté projets, l'université en a quantité au niveau des réseaux sociaux, entre le lancement de nouveaux concepts, la création de rendez-vous réguliers, le développement sur de nouvelles plateformes… Et ce, toujours dans le but de créer davantage de lien. *« Nous sommes leader en France et comptons bien le rester dans la durée, en rassemblant et regroupant une communauté globale toujours plus nombreuse autour de l'université »*, conclut Emilie.

Julien Pompey

Paris 1 Panthéon-Sorbonne sur les réseaux sociaux*

74 409 anciens étudiants sur LinkedIn
46 520 fans sur Facebook
11 700 abonnés sur Twitter
452 abonnés sur YouTube Education

Twitter : Top 10 des universités françaises par nombre d'abonnés

1. **Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne** — 11 700 abonnés
2. **Université de Nantes** — 11 400 abonnés
3. **Université Paris Sorbonne-Paris 4** — 9 889 abonnés
4. **Université Pierre et Marie Curie** — 9 209 abonnés
5. **Université Lumière Lyon 2** — 8 048 abonnés
6. **Université de Strasbourg** — 7 534 abonnés
7. **Université Lyon 1** — 7 036 abonnés
8. **Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3** — 6 561 abonnés
9. **Université Lille 3** — 6 491 abonnés
10. **Université Rennes 1** — 6440 abonnés

**Données relevées le 16 septembre 2014*

Vue sur le volcan Sajama, le plus haut sommet bolivien, qui vient de dévoiler de nouveaux secrets.

RECHERCHE

→ **PAGES 18-21**

Marxisme :
pensée critique, le retour

→ **PAGES 22-23**

« La fonte des glaciers est liée à l'homme et à la nature »

→ **PAGES 24-27**

Publications

DOSSIER

Que signifie « être marxiste » aujourd'hui ? De la théorie à la philosophie, en passant par les luttes sociales, le Professeur Jean Salem aborde cette question et donne sa définition du marxisme au XXIe siècle.

Marxisme : pensée critique, le retour

Il y a 10 ans, quand nous venait l'idée de faire allusion à la pensée ou à l'œuvre de Marx dans l'un de nos cours, les jeunes gens posaient aussitôt leurs stylos et cessaient de prendre des notes, comme si cela ne concernait en rien leurs études. C'était le début de la fin de 25 à 30 années de plomb, de 30 ans pendant lesquels le marxisme avait été déclaré en état de mort clinique. Dans les années 1990, en effet, on avait annoncé à son de trompe que l'ère postcommuniste serait celle de la « démocratie » et du « libre marché ». On feignait d'oublier que les premiers laboratoires des politiques néolibérales et autres *« thérapies de choc »* avaient vu le jour en Amérique latine, dès les années 1970-1980, au Chili du général Pinochet, et sous quelques autres régimes dictatoriaux du « cône sud » (Brésil, Argentine, Uruguay). Naomi Klein, dans son excellent livre *« La Stratégie du choc »*, a d'ailleurs rappelé le bilan de la chasse aux « marxistes », qui fut contemporaine de ces dictatures : 150 000 personnes disparues ou ayant transité par les chambres de torture.

Vers une remise en question du capitalisme

L'URSS et le « socialisme réel » venaient d'être rayés de la carte du monde. Chacun était tenu d'ignorer que le début de la « guerre froide », comme la fin de sa résurgence (après l'intermède de « détente » des années 1972-1980), avaient été marqués par deux menaces de guerre totale, d'anéantissement pur et simple. Le premier, dès août 1945, avec la destruction atomique d'Hiroshima et Nagasaki, décidée par Harry Truman : un signal avait alors été clairement adressé à l'éphémère allié soviétique. Le deuxième était l'Initiative de défense stratégique : le programme de *« guerre des étoiles »*, lancé en 1983 par Ronald Reagan, avait relancé de manière effrénée la course aux armements, et cela aussi avait contribué à mettre à genoux la puissance soviétique. « Implosion », « effondrement », « collapsus » dus à des raisons d'ordre exclusivement interne : une mythologie apologétique du vainqueur devint aussitôt la norme. Les principes du marxisme, l'idée collectiviste elle-même, le socialisme en général : tout cela, assurait-on à l'unisson, ne pourrait plus jamais relever que de l'utopie avérée, et de l'utopie la plus sanglante, bien évidemment. — Nos amis ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés. Beaucoup d'entre eux se virent affectés de ce que Domenico Losurdo a très justement appelé « *l'autofobia* ». La gauche intériorisa le point de vue de son adversaire. Elle-même en vint à considérer l'histoire du mouvement ouvrier comme une histoire dont on ne pourrait plus qu'avoir honte. Être marxiste, ce serait désormais prôner un système impraticable par essence. Et ce serait, surtout, devoir à chaque pas se laver les mains pour les millions de victimes du « Goulag », victimes dont le nombre fut curieusement multiplié par 30 ou 40 en l'espace de quelques années. L'affaire paraissait entendue. On avait pratiqué à l'égard du défunt « socialisme réel » et, par extension à l'égard du marxisme, *une reductio ad Hitlerum*. La contestation du capitalisme en tant que système censément éternel, conforme à l'humaine nature, garant des droits de la personne, etc., relevait désormais d'une pensée surannée, inconvenante, et foncièrement criminogène.

> ***« L'intérêt pour la pensée critique renaît aujourd'hui, dans ce monde parfaitement instable»***

Or, de toute évidence, l'intérêt pour la pensée critique renaît aujourd'hui, dans ce monde parfaitement instable, en phase de crise systémique ininterrompue. Le chaos des guerres,

toujours plus nombreuses et toujours moins périphériques, les tensions internationales, la financiarisation à outrance d'un marché où apparaissent comme *« leaders »* le commerce des armes et celui de la drogue, la croissance exponentielle des inégalités entre les Nations comme au sein de chacune d'entre elles, le chômage de masse, la dévastation des écosystèmes et la lobotomisation méthodique, presque programmée, semble-t-il, de la grande masse des humains : tout cela ne plaide guère en faveur d'une domination absolue du capitalisme, pourtant acquise, fêtée et chantée il y a, somme toute, peu de temps…

Matérialisme en philosophie et matérialisme en histoire

Être marxiste aujourd'hui, c'est tout d'abord adopter des positions matérialistes en philosophie. Et se défier de l'irrationalisme, du cagotisme, des superstitions, de toute cette religiosité si typique des époques de crise. Il y a la ligne de Platon, celle du spiritualisme, celle des arrière-mondes et des pérégrinations de l'âme outre-tombe ; et la ligne de Démocrite, celle qui considère la nature sans addition étrangère et qui a partie liée avec les sciences de la nature. Marx lui-même avait consacré son travail de doctorat en philosophie à Épicure et à Démocrite : ces deux matérialistes anciens considéraient que tout est composé d'atomes, au sein de l'univers infini, et ils tenaient la vie comme la pensée pour des modalités très complexes d'agencement de la matière.

> ***« L'âme d'une société est un peu comme l'idée du corps de cette société »***

Être marxiste, c'est pareillement adopter cette théorie remarquablement cohérente, qui montre comment, d'une forme d'organisation sociale déterminée, surgit et se développe, par suite de la croissance des forces productives, une autre forme, plus élevée. Comment, par exemple, le capitalisme naît du féodalisme. *« Le moulin à bras vous donnera la société avec le suzerain ; le moulin à vapeur, la société avec le capitalisme industriel »*. Dans toute sa sécheresse, cette phrase, que Marx a écrite dans *« Misère de la philosophie*[1] *»*, rend assez bien compte de ce que l'on nomme le matérialisme historique (c'est-à-dire le matérialisme en histoire). L'incessant développement des forces productives (matières premières, machines, hommes qui les mettent en œuvre, sciences et techniques) en vient régulièrement, en effet, à déborder, à bouleverser le carcan de rapports de production devenus caducs, surannés, trop étroits : alors adviennent les révolutions. En clair, la manufacture et le capitalisme naissants avaient besoin d'ouvriers *« libres »* de se vendre au jour la journée bien plus que de serfs attachés à la glèbe.

Partant, l'âme d'une société est un peu comme l'idée du corps de cette société. Ce n'est pas la conscience qui détermine la vie, mais c'est la vie, le mode de vie des hommes, leur être social qui détermine leur conscience. Au-dessus de l'infrastructure, de la base économique concrète de toute société, s'élève une superstructure juridique et politique. Ainsi que des formes de conscience sociales déterminées, qui lui correspondent. Et si la révolution ouvrière est, selon Marx, inéluctable, ce n'est point du fait de la toute-puissance des idées, fussent-elles justes et très généreuses : c'est du fait du mouvement réel du capitalisme, lequel produit ses propres fossoyeurs, à force de diviser le monde en une masse de pauvres et une poignée de milliardaires.

Actualité du marxisme

Quelle étonnante modernité dans le *« Manifeste communiste »*, pourtant rédigé en 1847-1848 ! On la croirait

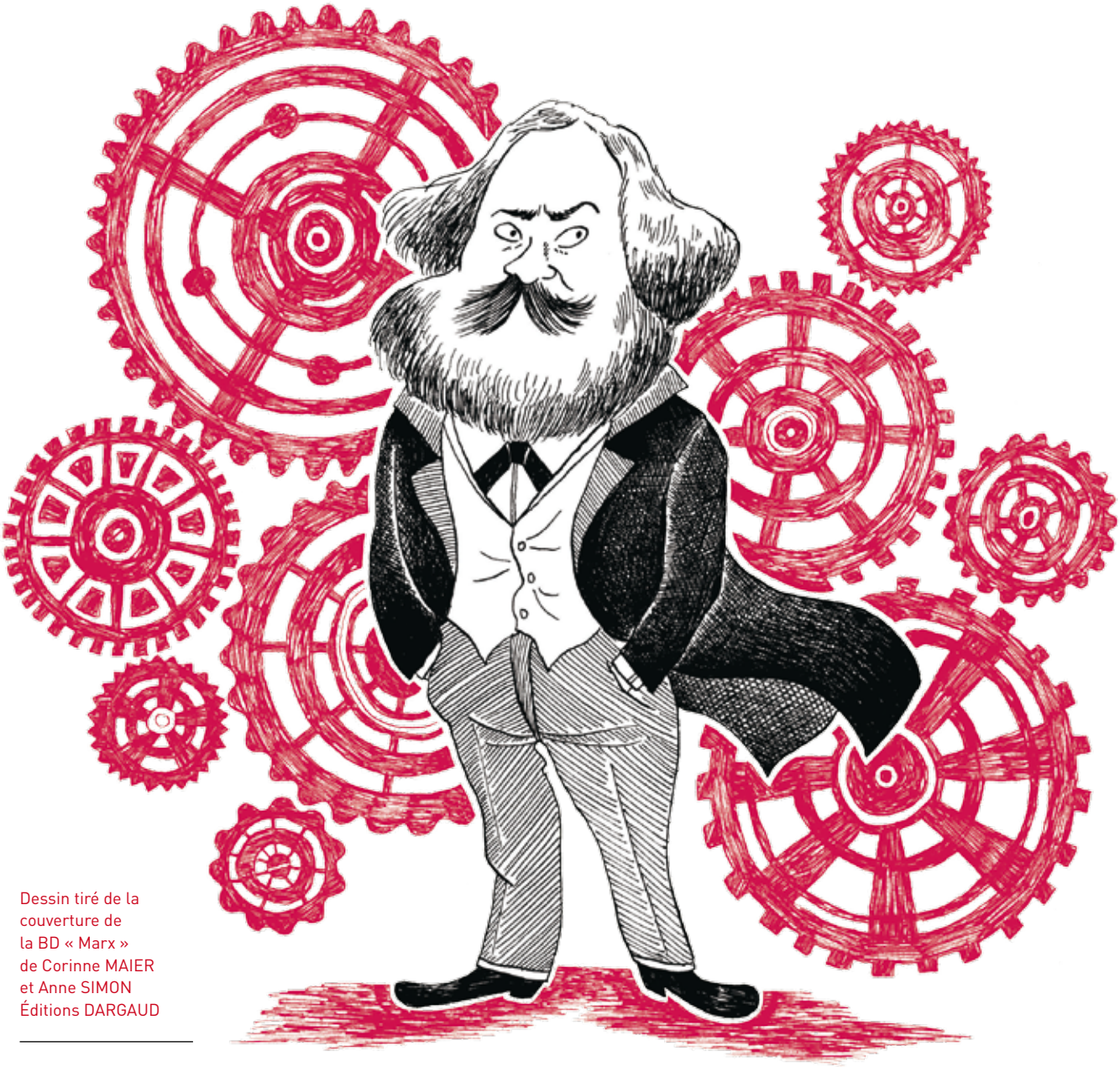

Dessin tiré de la couverture de la BD « Marx » de Corinne MAIER et Anne SIMON Éditions DARGAUD

écrite d'hier, cette page-ci : *« La bourgeoisie ne peut exister sans révolutionner constamment les instruments de production, ce qui veut dire les rapports de production, c'est-à-dire l'ensemble des rapports sociaux. […] Ce bouleversement continuel de la production, ce constant ébranlement de tout le système social, cette agitation et cette insécurité perpétuelles distinguent l'époque bourgeoise de toutes les précédentes. […] Tout ce qui avait solidité et permanence s'en va en fumée, tout ce qui était sacré est profané, et les hommes sont forcés enfin d'envisager leurs conditions d'existence et leurs rapports réciproques avec des yeux désabusés. Poussée par le besoin de débouchés toujours nouveaux, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut s'implanter partout, exploiter partout, établir partout des relations.*

« Être marxiste aujourd'hui, cela consiste à tenter de trouver un sens à la marche du monde »

LE SÉMINAIRE « MARX AU XXIe SIÈCLE »

Lancé en 2007-2008, le séminaire « Marx au XXIe siècle » se veut être un lieu de débat, de découverte et de confrontation, original à plusieurs titres. Il a ainsi la volonté de confronter un large public aux textes de Marx et du marxisme, en développant et en présentant le travail éditorial autant que critique, déjà réalisé ou en cours de réalisation, et cela sur un plan international. Il entend surmonter les découpages rigides et les barrières disciplinaires, de faire se croiser les axes philosophique, sociologique, économique… en les unissant autour de leur portée concrète et pratique.

Par l'exploitation du marché mondial, elle donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. […] Les vieilles industries nationales ont été détruites et le sont encore chaque jour. […] Sous peine de mort, elle force toutes les Nations à adopter le mode bourgeois de production ; elle les force à introduire chez elle la prétendue civilisation, c'est-à-dire à devenir bourgeoises. En un mot, elle se façonne un monde à son image ». — « Sous peine de mort », écrivent ici Marx et Engels. Car de la guerre économique à la guerre tout court, à la politique de la canonnière, il y a, bien sûr, une logique excessivement ordinaire.

Luttes sociales et luttes pour la paix

Être marxiste, aujourd'hui comme hier, c'est donc, évidemment, ne pas s'en tenir au simple débat d'idées. C'est tâcher de lier un engagement *pratique* à des options théoriques et morales. C'est ne pas se contenter d'être simplement *« marxologue »*. Les philosophes, jusqu'ici, n'ont fait qu'interpréter le monde. Il s'agit de le *transformer*. Marx lui-même, après tout, a connu l'exil, les poursuites et les privations. Il prit sa part des activités de l'*« Association Internationale des Travailleurs »*, fondée à Londres, en 1864. Et c'est au nom du Conseil général de cette Ière Internationale qu'il rédigea, en 1871, les trois *Adresses* dans lesquelles il exaltait l'œuvre des communards parisiens et tâchait de rendre compte des causes de leur insuccès : ceux-ci n'ont pas, d'emblée, marché sur Versailles, et ils ont laissé à l'armée de Thiers le temps de se réorganiser ; ils n'ont pas mis la main sur la Banque de France, etc. *(cf. La Guerre civile en France)*.

Être marxiste, aujourd'hui, c'est prendre part aux mouvements sociaux. C'est s'inquiéter des aveuglantes impasses auxquelles mène l'actuel système médiatico-représentatif (taux d'abstention records, équipes interchangeables avouant sans ambages qu'elles n'ont même plus le pouvoir de contrôler les puissances d'argent, etc.). C'est aussi lutter pour que l'Université demeure un lieu de grande culture, et rappeler avec opiniâtreté que, dans aucune civilisation, les études n'ont eu pour finalité exclusive la prospérité du *« marché »*. C'est, autrement dit, tenter d'adopter une vision mondiale, globale, et non pas étroitement locale des actions pouvant aider au progrès, voire à la survie de l'humanité. Et c'est, par conséquent, œuvrer, autant qu'on le peut, en faveur de la *paix*.

« Lutter pour que l'Université demeure un lieu de grande culture »

Bref, être marxiste aujourd'hui, cela consiste à tenter de trouver un sens à la marche du monde, d'en être un citoyen actif. C'est, envers et contre tout, tenter de ranimer les consolants fanaux du vieil espoir, en un temps où les nuées n'en finissent plus de s'accumuler.

Jean Salem

[1]. *Misère de la philosophie, II, 1, Deuxième observation.*

À paraître :
Résistances (entretiens), Paris, Delga, septembre 2014.

L'AUTEUR

Jean Salem est professeur de philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il a, par ailleurs, suivi des études en histoire, en économie, en sciences politiques ainsi qu'en art et archéologie. De 1998 à 2013, il a dirigé le Centre d'histoire des systèmes de pensée moderne. Il est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages, qui touchent à l'histoire des idées (livres sur Démocrite, Épicure et Lucrèce, Maupassant, Feuerbach, Lénine,…), à la philosophie morale (ouvrages sur le bonheur, le plaisir et la mort), ou qui constituent des essais engagés. Il anime, à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le séminaire « *Marx au XXIe siècle* ».
Par ailleurs, Jean Salem est le fils d'Henri Alleg, l'auteur de La Question, livre qui révéla le scandale de la torture pendant la guerre d'Algérie.

DÉCOUVERTE

Vincent Jomelli, directeur de recherche CNRS au Laboratoire de Géographie Physique de Meudon, rattaché à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et 18 autres chercheurs du monde entier, viennent de faire une découverte majeure dans les Andes tropicales. Interview.

« La fonte des glaciers est liée à l'homme et à la nature »

Vous venez de faire une découverte majeure concernant les glaciers tropicaux. En quoi consiste-t-elle ?

« L'idée de base est qu'on a des glaciers à peu près partout dans le monde, sur pratiquement tous les continents. Aujourd'hui, ils fondent quasiment tous, et ont le même comportement - excepté quelques rares exceptions - tandis qu'il y a 10 000 ans, par exemple, les glaciers de l'hémisphère nord évoluaient différemment de ceux de l'hémisphère sud, affirmait encore très récemment un papier publié dans *Nature*, en 2011. Les glaciers tropicaux étant situés entre les deux hémisphères, nous nous sommes intéressés à leur comportement. Ont-ils suivi l'évolution des glaciers Alpins ou ceux de Nouvelle Zélande ? Ou encore, ont-ils eu un comportement spécifique ? On a commencé à y réfléchir, et on a plus particulièrement travaillé sur une période de temps comprise entre 15 000 et 11 000 ans, au cours de laquelle l'évolution des températures a été extrêmement contrastée entre les deux hémisphères. On s'est aperçu que les glaciers tropicaux étaient sensibles aux variations des températures des deux hémisphères. Leur avancée maximale n'était cependant pas synchrone d'un coup de froid au Groenland, enregistré autour de 12 000 ans, mais au contraire à celui enregistré en Antarctique, 2000 ans plus tôt. Et ce, contrairement à ce qui avait été publié jusqu'alors.

« Les glaciers sont des symboles de l'évolution climatique, mais ils sont très complexes à étudier »

Pour démontrer cela, nous nous sommes appuyés sur 21 glaciers andins. Nous avons également observé qu'au cours de 20 000 dernières années, les glaciers n'ont fait que reculer hormis durant quelques périodes. Ce fut le cas pour celles que nous avons étudiées spécifiquement : pendant l'ACR [*Antarctic Cold Reversal*, ndlr] et le « *Younger Dryas* » (YD), entre 14 000 et 12 000, puis au début de l'Holocene, il y a en gros 10 000 ans, et les derniers siècles du Petit Âge Glaciaire. Il s'agit d'un aspect important car les glaciers sont un véritable symbole du changement actuel du climat… »

Vos recherches s'inscrivent d'ailleurs pleinement dans l'actualité. Etait-ce votre volonté ?

« L'idée de notre étude est de travailler sur le passé pour mieux comprendre

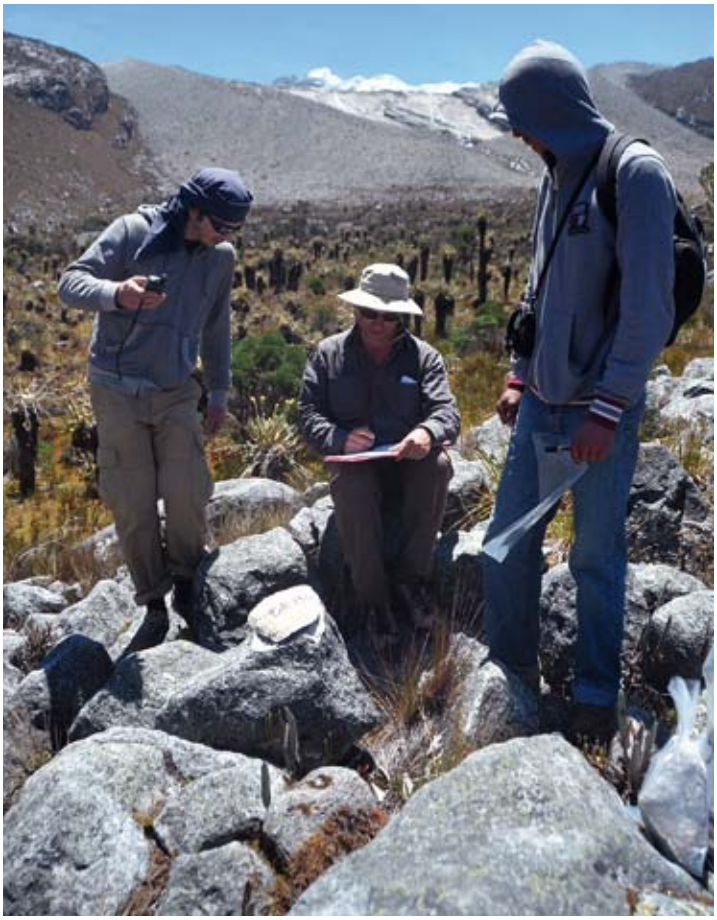

le présent. Il est intéressant de comprendre comment les glaciers ont fondu par le passé, et pourquoi ils ont fondu, car l'influence de l'homme sur ce comportement est négligeable. En comparant avec ce que l'on observe actuellement, on peut mieux saisir le rôle de l'homme dans le recul actuel de ces masses glaciaires. »

De ce fait, l'homme a-t'il une forte influence concernant le réchauffement climatique ?

« Les glaciers sont des symboles de l'évolution climatique, mais ils sont très complexes à étudier car ils présentent un temps de réponse… Malgré ce long décalage, on est capable de montrer que la fonte est liée à l'homme et à la nature. Un papier publié le 24 août dernier dans la revue *Science* réaffirme l'influence de l'homme sur le recul des glaciers. La fonte actuelle est liée à des faits naturels, mais aussi à des actions humaines. Les glaciers en sont une des illustrations : au cours des 10 000 dernières années, on avait une réponse différente entre hémisphère nord et hémisphère sud, avec les grands cycles de Milankovitch. A l'influence naturelle vient s'ajouter l'aspect humain.

Dans ce contexte, notre étude permet de quantifier le recul des glaciers tropicaux dû uniquement aux variations naturelles du climat. Nous démontrons que les principaux facteurs de cette fonte observée entre 14 000 et 11 000 sont liés à l'augmentation du CO_2 et à une modification de l'intensité des courants marins. »

Comment êtes-vous arrivés à de tels résultats ?

« Il faut tout d'abord de la chance. Ensuite, il faut savoir ce que l'on recherche. On a une idée en tête, et celle-ci peut complètement être modifiée. Une fois sur place, on a procédé à un échantillonnage et fait des prélèvements de roches, que l'on a rapatriés avec plus ou moins de difficultés, un des glaciers particulièrement importants dans cette étude étant située en Colombie, dans une zone récemment occupée par les Farcs… Plusieurs mois après, les échantillons sont arrivés au laboratoire, avant d'effectuer un traitement chimique. Cette étude a ainsi duré trois ans et demi, et ce avec le stress que d'autres personnes ne fassent une découverte similaire, en plus de la question des financements. »

Propos recueillis par Julien Pompey

PUBLICATIONS

L'Expérience Photographique

Sous la direction d'Eléonore Challine, Laureline Meizel et Michel Poivert
Numéro 6 de la collection Histo.Art - Publications de la Sorbonne

En moins de deux siècles, la photographie a profondément bouleversé notre culture de l'image comme notre rapport à la création artistique. Depuis les années 1980, les études photographiques se sont constituées autour de grands repères : les questions de l'invention et du progrès des procédés techniques, le statut artistique des photographies, la figure même du photographe ou bien encore la part du « photographique » dans les avant-gardes artistiques. Cependant, l'histoire de la photographie ne peut procéder par simple accumulation de ses objets. Il s'avère donc nécessaire de fédérer les approches et les thématiques, les régimes d'historicités et les courants théoriques. En apparaissant graduellement dans l'histoire des représentations, la photographie est devenue le prétexte à des tentatives et à des innovations protéiformes, qui sont chaque fois des expériences de ses propres potentialités et, symétriquement, des expériences sociales du rôle des images dans la culture. Parce que tout est nouveau à partir du milieu de XIXe siècle, pour la photographie comme pour ceux qui s'y trouvent confrontés, l'expérience devient une dimension constitutive de son historicité.

D'Amérique en Europe

Quand les Indiens découvraient l'Ancien Monde (1493-1892)

Eric Taladoire
CNRS Editions

1492. En débarquant à San Salvador, Christophe Colomb inaugure la conquête du Nouveau Monde par l'Ancien. Un choc culturel que nous considérons trop souvent du seul point de vue des conquistadors. Ce choc, pourtant, eut aussi lieu en Europe. Jusqu'à l'orée du XXe siècle, plusieurs milliers d'Amérindiens furent en effet conduits vers le Vieux Continent, où ils durent apprendre à vivre. Esclaves, otages, espions, interprètes, spécimens, curiosités, trophées... Arrachés à leur terre, confrontés à l'inconcevable, ils furent précipités dans une culture inconnue et condamnés à trouver leur place dans un monde qui n'était pas le leur. Une histoire oubliée qu'Eric Taladoire fait revivre dans ce livre qui, en inversant les perspectives, interroge l'impact culturel et anthropologique de ces migrations, forcées ou volontaires, d'indigènes américains vers l'Ancien Monde.

Mémoires et émotions

Au cœur de l'histoire des relations internationales

Sous la direction d'Antoine Marès et Marie-Pierre Rey
Publications de la Sorbonne

Vingt-six historiens ont répondu à l'idée de développer le concept d'émotion récemment mis en exergue par Robert Franck, en proposant une réflexion collective sur sa présence et sa pertinence dans l'histoire des relations internationales. Le cadre a été élargi à l'ensemble des XIXe et XXe siècles et, ces émotions étant polymorphes, le propos a été étendu aux questions de mémoire et de conflits. Ce qui se joue autour des émotions se concentre sur des évènements traumatiques qui engagent la vie, la mort, la liberté des individus ou des collectivités. Sentiments spontanés, instrumentalisation des opinions publiques qui s'appuient aussi sur mémoires et commémorations, les émotions sont la plupart du temps nationales, mais elles peuvent être aussi européennes, voire « se mondialiser ».

PUBLICATIONS

L'économie pour toutes

Jézabel Couppey-Soubeyran & Marianne Rubinstein
Editions La Découverte

Un livre d'économie écrit par des femmes pour les femmes ? Exactement ! Parce qu'aujourd'hui elles étudient, travaillent, gèrent, décident… dans un univers autrefois réservé aux hommes et qui continue de se décliner au masculin. Les sondages l'attestent : bien que les femmes soient désormais de plain-pied dans la vie économique, elles s'intéressent peu aux débats qui s'y rapportent.
Or, si elles renoncent à comprendre cette dimension du monde dans lequel elles vivent, il leur sera encore plus difficile de s'y faire une juste place. L'urgence est d'autant plus grande que celui-ci ne tourne plus très rond et qu'il faut rallier toutes les forces pour le remettre d'aplomb. C'est donc pour intéresser davantage les femmes à l'économie que les auteures ont entrepris, en dix chapitres thématiques - sur le logement, les banques, les inégalités hommes-femmes, l'entreprise, la discrimination à l'embauche, les disparités de revenu et de patrimoine, les retraites, l'Europe et, *last but not least*, le bonheur ! -, d'en parler autrement. Loin de la posture en surplomb de l'expert, le ton est vivant, complice et non dénué d'humour. Pour montrer, même aux plus réticentes, qu'il est possible de parler d'économie clairement, sans aplatir la connaissance, ni simplifier à outrance. C'est tout le pari de ce livre, que les hommes feraient bien de lire aussi !

INTERVIEW

Jézabel Couppey-Soubeyran analyse les raisons de l'attrait limité des femmes pour l'économie

« Lever des barrières pour donner accès au savoir économique »

Trois questions à Jézabel Couppey-Soubeyran
Co-auteure du livre L'économie pour toutes, avec Marianne Rubinstein

Pourquoi ce choix affirmé de vous adresser en priorité aux femmes, même si les hommes sont également concernés ?
« Parce que les femmes, plus que les hommes, se tiennent à distance des questions économiques qu'elles ont le sentiment de mal maîtriser, alors même qu'elles prennent des décisions économiques tous les jours. Les résultats des enquêtes réalisées pour évaluer la culture économique et financière sont très clairs à ce sujet : à âge égal et niveau d'éducation comparable, les femmes obtiennent de moins bons scores que les hommes. Elles déclarent un moindre sentiment de compétence en matière financière, et s'en remettent davantage à un conseiller. Plus que les hommes, elles trouvent que l'information économique n'est pas compréhensible. Le problème n'est pas propre à la France : une récente étude menée par Annamaria Lusardi et Olivia Mitchell, couvrant de nombreux pays, conclut également à une ignorance financière généralisée, et identifie les femmes parmi les plus touchées.
Il faut également préciser que ce n'est pas du côté des femmes que nous situons l'origine du problème. Mais du côté des économistes et de leur langage d'expert, trop souvent technique et jargonneux, qui vise davantage à affirmer la propriété d'un savoir qu'à le partager… »

Quel est l'objectif d'un tel projet par conséquent ?
« Lever des barrières pour donner accès au savoir économique, car savoir, c'est pouvoir ! Dans ce qui éloigne les femmes de l'économie, il nous semble que la question de la forme est essentielle. C'est pourquoi, sans rien concéder sur le fond, nous avons cherché une forme nouvelle qui parle davantage aux femmes, plus en connivence, plus complice, moins en surplomb. Nous nous sommes écartées de la fameuse 'phrase masculine' dont parlait Virginia Woolf dans 'Une chambre à soi', et dont nous sommes persuadées qu'elle existe aussi en économie ! »

Ce livre peut constituer une première étape dans la volonté de réconcilier les femmes et l'économie. Selon vous, existe-t-il d'autres solutions pour continuer d'avancer vers cette ambition ?
« Nous espérons effectivement, avec ce premier livre d'économie qui s'adresse explicitement aux femmes, poser quelques jalons. Mais ce n'est bien sûr qu'un début, et il faudra d'autres ouvrages, tribunes, chroniques… et aussi davantage d'économistes femmes présentes dans le débat public, pour qu'advienne le jour où, à la tête d'une banque centrale, d'une grande institution ou d'une multinationale, l'on trouvera banal de nommer une femme ! »

Propos recueillis par Julien Pompey

Lisez les bonnes feuilles de cet ouvrage pages 26 et 27 du magazine

PUBLICATIONS
Bonnes feuilles

Extraits : *L'Economie pour toutes*

Un livre pour les femmes que les hommes feraient bien de lire aussi

Pages 13-15

A quand la maison de mes rêves ?

Qui n'a pas rêvé, devant la vitrine d'une agence immobilière, d'un appartement lumineux et spacieux, d'une jolie maison confortable ? Avant que le regard ne se porte, quelques centimètres plus bas, sur l'information qui fâche : le prix… Alors on se sermonne, on se raisonne, on se dit qu'il faudra peut-être renoncer - au choix ou tout à la fois - à l'espace, à la lumière, au jardin, à la vue, à un endroit pour soi (la fameuse *« chambre à soi »* de Virginia Woolf), qu'il ne faut pas perdre de vue de ses priorités - une chambre par enfant, de bons établissements scolaires à proximité, une distance raisonnable de son lieu de travail, etc. Mais, même après tous ces renoncements symboliques, *« faire son nid »* coûte cher et même très cher - le logement est le premier poste de dépense d'un ménage - et l'on se sent soudain bien désemparée : faut-il acheter ou louer ?

Acheter ou louer ?

Lorsque l'on a envie d'acheter son *« chez-soi »*, on se demande d'abord si c'est possible : en additionnant les euros économisés, l'aide financière éventuellement consentie par les proches et la somme que la banque accepte de prêter - sachant qu'en général une banque ne prête pas au-delà d'un montant impliquant une mensualité d'environ un tiers du revenu, c'est une règle de prudence -, que peut-on acheter ? Un studio pour quatre ? Un appartement de taille décente ?
Mais supposons cette règle réglée. Supposons qu'il soit possible, après avoir fait et refait ses comptes, d'acheter son « chez-soi » de taille décente, pour un, deux, trois, quatre ou huit, qu'importe. Cela ne dissipe pas pour autant les atermoiements et les interrogations. Au contraire, d'autres questions surgissent, plus insidieuses : est-ce le moment d'acheter ou non ? Si l'on vend pour acheter dans le même quartier - plus grand, plus petit, plus lumineux, etc. -, le risque est limité : après tout, que les prix augmentent ou diminuent, on peut gagner d'un côté ce que l'on perd de l'autre. Mais s'il s'agit d'une première acquisition ou d'une vente sans contrepartie d'achat, le risque est lourd et l'on aimerait en savoir plus sur l'évolution future des prix, ce que les économistes appellent une anticipation. En effet, si l'on anticipe une hausse des prix, il vaut mieux acheter que vendre ou louer : à l'inverse, si l'on anticipe une baisse des prix, il vaut mieux prendre ou louer qu'acheter.
Car, contrairement à une idée largement répandue, il arrive que les prix de l'immobilier baissent beaucoup. On l'a constaté en France dans les années 1990 ou, depuis la crise financière de 2008, aux Etats-Unis, en Espagne, en Irlande, etc. Imaginez que vous ayez acheté en vous endettant sur vingt ans et que les aléas de la vie - déménagement, divorce, etc. - vous contraignent à vendre votre logement. Quelle ne serait pas votre déconvenue si vous ne parveniez même pas à obtenir de votre bien sa valeur d'achat, alors que vous vous êtes privée pendant des années pour rembourser l'emprunt contracté ! N'aurait-il pas mieux valu profiter d'un logement en location, peut-être plus spacieux, et repartir ensuite, libre comme l'air, après avoir donné votre congé ?
Cette croyance en une valeur de l'immobilier qui ne pourrait qu'augmenter est une première contrevérité. Il en existe une seconde, tout aussi ancrée dans les esprits : en louant, on jetterait l'argent par les fenêtres, alors qu'on achetant on épargnerait. Rien n'empêche pourtant d'épargner en louant ! Imaginons qu'au lieu de rembourser 2 000 euros par mois pour un appartement que vous avez acheté, vous louiez un appartement équivalent au prix de 1 000 euros. Vous pouvez alors épargner chaque mois les 1 000 euros restants en diversifiant vos placements, ce qui comporte toujours moins de risques (il vaut toujours mieux ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier - c'est le b.a.ba en matière de placements).
Reste que l'investissement immobilier est chouchouté par les pouvoirs publics et les banques : par exemple, les plus-values sur l'habitation principale ne sont pas imposables, et les banques ne sont jamais aussi disposées à accorder un crédit que pour l'achat d'un bien immobilier. Cela permet aux ménages d'investir bien au-delà de leur apport - ce que l'on appelle l'« effet de levier » de l'endettement - et donc de s'enrichir substantiellement quand le marché est orienté à la hausse.
Pour finir, la décision d'acheter ou de louer est complexe,

PUBLICATIONS
Bonnes feuilles

« Les recruteurs ont le réflexe de préférer les candidats qui appartiennent à leur propre groupe ethnique et tendance à écarter les autres »

car elle dépend de nombreux paramètres : l'évolution anticipée des prix de l'immobilier, la manière dont vous projetez votre vie dans les années qui viennent, votre désir d'être propriétaire ou, à l'inverse, de rester libre, etc. Comme le dit le proverbe, « les conseilleurs ne sont pas les payeurs ». Il vous reste donc à vous faire votre propre idée, mais en connaissance de cause.

[…]

Comment répondre à une offre d'emploi quand on s'appelle Yasmina ?

Oui, comment ? Inutile de le nier, en France, la discrimination à l'embauche des personnes issues de l'immigration est forte. Sur ce sujet, les études économiques sont pour une fois unanimes ! Lorsqu'on répond à une offre d'emploi, mieux vaut avoir un prénom et un nom qui sonnent *« Français de souche »* qu'un patronyme indiquant des origines lointaines. La seule bonne nouvelle, c'est que si vous êtes une femme d'origine étrangère, vous pâtirez moins qu'un homme de cette discrimination et que vous pourrez, via votre curriculum vitae, envoyer des signaux visant à *« corriger »* (le terme n'est pas heureux, on vous l'accorde !) celui, perçu comme négatif, envoyé par vos prénom et nom de famille. Pas de quoi pavoiser cependant, il s'agit ici pour les femmes que d'un moindre désavantage.

Change de nom

Une méthode assez en vogue (du moins chez les économistes) permet de mesurer la discrimination liée à l'origine. Elle consiste à établir des candidatures fictives (CV + lettre de motivation), qui ne diffèrent que par les noms des candidats. Bien sûr, les présentations varient pour que les employeurs ne reçoivent pas de CV identiques, mais sur le fond les informations fournies sont les mêmes. Les candidatures sont envoyées en réponse à des vraies offres d'emploi. On mesure ensuite l'écart de taux

← Pages 67-69 →

de réussite. Résultat de cette méthode appliquée dans une étude du CEPREMAP (Centre pour la recherche économique et ses applications) de 2013 : *« Pascal Leclerc »* ou « Sandrine Rousset » devront envoyer en moyenne six candidatures pour décrocher un entretien d'embauche. *« Rachid Benbalit »* ou *« Samira Benounis »* peineront davantage, car il leur faudra en envoyer dix !
Contrairement à ce que pourrait laisser entendre la consonance des noms ou prénoms précédemment cités, aucune origine particulière n'est spécifiquement discriminée. C'est l'origine étrangère tout court qui suscite la défiance. Toujours d'après l'étude du CEPREMAP, Jatrix Aldegi ou Alissa Hadav (noms dont on ne parvient pas à situer l'origine, mais dont on se dit qu'ils sont d'origine étrangère) rencontrent les mêmes difficultés que Rachid Benbalit ou Samira Benounis. A compétences strictement identiques (même expérience professionnelle, même formation, etc.), eux aussi devront, pour décrocher un entretien, envoyer dix dossiers de candidatures, contre six s'ils portaient un nom *« bien français »*.
C'est l'un des résultats importants de cette étude. Les candidatures de personnes dont le nom suggère qu'elles sont d'origine étrangère auront moins de chances d'être retenues. Les recruteurs ont le réflexe de préférer les candidats qui appartiennent à leur propre groupe ethnique (on appelle ça l'*« homéophilie ethnique »*) et tendance à écarter les autres. Si l'on ne compte pas pour autant abandonner son nom, cela donne à réfléchir sur le prénom que l'on choisit pour ses enfants… Avec un même patronyme d'origine étrangère, s'appeler Ahmed ou Eric change considérablement la donne pour décrocher un emploi (une étude a montré que, dans la restauration ou la comptabilité, cela changeait le taux de succès du simple au double).

Les études de droit offrent de très nombreux débouchés aux jeunes diplômés

FORMATION

→ **PAGES 30-35**

Le droit mène à tout…
à condition de se spécialiser

→ **PAGES 36-37**

Dans la peau…
d'une étudiante en alternance

→ **PAGES 38-39**

Adrien Aszerman,
l'entrepreneuriat dans le sang

CARRIÈRE

Chaque année, des milliers d'étudiants décident de se lancer dans des études de droit. Si les débouchés sont variés, les places sont, elles, limitées… D'où la nécessité, pour bien s'intégrer dans ce secteur d'activité, de se spécialiser et de soigner son profil.

Le droit mène à tout… à condition de se spécialiser

Le droit mène à tout, du moins à beaucoup de métiers. Avocats, juristes, magistrats, notaires, huissiers… Ces professionnels exercent des métiers très différents, dans des lieux divers (tribunal, étude, cabinet, entreprise…) et sous tous les statuts (libéral, salarié, fonctionnaire). Leur point commun : de longues études de droit, un secteur d'activité qui propose un très large panel de débouchés !

En France, plus de 150 000 personnes travaillent dans le domaine du droit et de la justice. Et, chaque année, pas moins de 30 000 nouveaux étudiants se lancent dans des études de droit. La filière enregistre ainsi toujours l'un

« Outre un éventuel double-diplôme, je conseille vraiment de multiplier les expériences dès le début de son cursus »

des plus grands nombres d'inscrits, notamment en première année *(Cf. Les chiffres clés du secteur du droit)*. Pourtant, faute de projet professionnel précis, entre autres, l'entrée dans la vie active de ces diplômés tout fraichement formés demeure parfois compliquée…

De la difficulté de s'insérer sur le marché

« Suite à une étude réalisée auprès

de 4 500 diplômés en 2012, de niveau bac+3 et plus, il est possible de constater que le marché s'est globalement dégradé depuis quelques années, et que le taux d'insertion des jeunes diplômés en droit a tendance à diminuer… », constate Christine Brunin, responsable Territoire filière Cadres à l'Apec (Association pour l'emploi des cadres). Cette insertion est en effet difficile, plus difficile que la moyenne nationale. Au bout d'un an, les diplômés de 2012 n'étaient que 66 % en emploi, contre 71 % pour l'ensemble des jeunes diplômés, selon une étude de l'association. Au bout de deux ans et demi, le taux grimpe bien et atteint 92 %. *« Mais beaucoup sont recrutés en contrat à durée déterminée (CDD), et le niveau de diplôme demeure relativement déterminant. Il est également intéressant de constater que 37 % de ces jeunes diplômés ont trouvé leur emploi grâce à une offre d'emploi, 22 % suite à une candidature spontanée, 20 % grâce à leur réseau et 11 % après un stage »*, ajoute Christine Brunin.

Autre donnée méconnue : le salaire des jeunes diplômés en droit est inférieur à la moyenne nationale. La moitié d'entre eux ont une rémunération en-deçà de 19 000 euros par an, tandis que la moyenne nationale - toutes filières confondues - est de l'ordre de 24 000 euros par an !

Se spécialiser devient une nécessité

Si les études de droit apportent méthode de travail et rigueur, il est cependant nécessaire de se spécialiser pour améliorer son insertion sur le marché du travail et espérer percevoir un salaire plus élevé. L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose, en la matière, quantité de filières, parmi lesquelles figurent quelques « pépites », comme l'a dernièrement confirmé le classement du Nouvel Observateur des meilleurs masters des universités françaises (*Cf. Panthéon-Sorbonne magazine n°7*). Le master Droit bancaire et financier, par exemple, dirigé par Philippe Neau-Leduc, met notamment l'accent sur la professionnalisation. Tout comme le master Contentieux public, dirigé par Catherine Teitgen-Colly, qui réserve aussi une part importante à l'étude de dossiers concrets et à des mises en situation professionnelles. Et pour cause : cette spécialité est orientée vers un approfondissement des procédures contentieuses, tout à fait spécifiques, applicables au règlement des litiges relevant du droit public. Il est également possible de mentionner le double diplôme Droit des affaires et fiscalité, proposé par l'université en partenariat avec HEC, qui permet aux jeunes diplômés d'obtenir le master Droit des affaires et fiscalité de Paris 1 ainsi que le diplôme HEC Paris Grande Ecole / *Master in Management & Business Law*.

> ***« Je suis convaincu qu'il est essentiel de développer des compétences juridiques les plus larges possibles »***

Une mutation juridique en cours

« Dans tous les cas et quelle que soit la spécialité choisie, le bac+5 est désormais obligatoire dans le secteur, hormis pour les personnels administratifs, qui travaillent sous la responsabilité directe d'un juriste. Nous sommes actuellement dans une mutation juridique, qui tend vers plus d'expertise internationale, nécessitant au moins une ouverture sur l'Europe pendant ses études, et vers plus d'opérationnel. Outre un éventuel double-diplôme, je conseille vraiment de multiplier les expériences dès le début de son cursus, afin de déterminer assez rapidement son projet professionnel, mais également pour se démarquer des autres bac+5. Cela peut grandement faciliter l'insertion professionnelle, qui peut s'avérer compliquée le cas échéant… », souligne Chloé Charron, manager exécutif division « Juridique et Fiscal » chez Page Personnel. *« Certains troisièmes cycles en*

droit fiscal, droit des sociétés, droit social, droit immobilier ou encore droit de l'environnement offrent plus de débouchés aux jeunes diplômés. Mais ce sont surtout les doubles cursus juridiques et économiques qui intéressent aujourd'hui les employeurs », précise-t-elle.

Une multitude de filières à envisager

Parmi les filières à étudier de près, le droit des affaires peut proposer de nombreuses opportunités. L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne offre en effet des formations nombreuses et variées de masters, couvrant l'ensemble du champ droit privé-droit des affaires. Le master 2 Droit des affaires et fiscalité s'avère être, par exemple, une possibilité particulièrement payante. Le salaire d'embauche des jeunes diplômés de ce cursus s'élève, selon le magazine *Capital*, à 85 000 euros bruts annuels, 85 % de la promotion se lançant en cabinet d'avocats, le reste en entreprise.

« *Mais les étudiants doivent alors avoir en tête que leur métier aura une dimension internationale. Même s'il est difficile de se projeter, le droit des contrats reste et restera la base du métier, notamment pour les contrats internationaux, le contentieux et l'arbitrage. Je pense également au droit de la concurrence. Enfin, on peut imaginer que le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises, s'ils ne généreront pas énormément d'emplois directs, deviendront des sujets transversaux à tous les domaines. Autre point important et sur lequel il faut insister : le juriste de demain ne sera pas un juriste isolé au sein de l'entreprise, mais un professionnel sachant notamment s'adapter et communiquer avec les autres départements* », estime Anne-Laure Paulet, secrétaire générale de l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE).

LES CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR DU DROIT

15% des 1,4 million d'étudiants poursuivent des études de droit. Chaque année, près de 30 000 bacheliers s'orientent ainsi vers cette filière, malgré le taux de réussite assez bas enregistré en première année.

40% des étudiants inscrits en première année de droit passent en deuxième, 35 % redoublent, 22 % s'évanouissent dans la nature et 2,5 % décident de se réorienter à l'université.

50% des professionnels du droit sont des fonctionnaires de l'Etat, rattachés au ministère de la Justice.

62% des jeunes diplômés en droit ont un bac+4, 33 % disposent d'un bac+5 et 5 % possèdent un doctorat.

65% des titulaires d'un master de droit sont cadres deux ans après leur sortie de l'université, et 35 % parviennent à devenir juristes.

75% des jeunes diplômés choisissent de travailler dans le secteur privé, et un quart s'orientent vers la Fonction publique. Les emplois occupés par les jeunes diplômés sont dans une large majorité en lien avec leur formation, qu'il s'agisse d'avocats, de greffiers, de juristes d'entreprises, de notaires, d'experts comptables, d'agents immobiliers...

89% des jeunes diplômés en droit s'insèrent dans le secteur des services (services aux particuliers, services aux entreprises) et dans la banque-assurance. Ils sont recrutés principalement pour des fonctions de gestion administrative de services ou de ressources humaines.

20700 diplômés de master de droit sortent de l'université chaque année, ainsi que 800 docteurs, sachant que le budget consacré à la formation d'un juriste est 2 à 6 fois inférieur à celui d'un autre étudiant.

30000 personnes sont employées dans les services judiciaires, dont 8 000 magistrats et 9 000 greffiers.

51000 avocats sont recensés en France et regroupés dans 179 barreaux. De leur côté, les juristes sont au nombre de 16 000.

Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Apec, Insee

Développer de larges compétences juridiques

Jean Linter a ainsi fait le choix de se lancer dans un master Droit des affaires comparé *« en ayant à l'esprit deux lignes directrices : mon attrait pour le secteur de l'énergie et la volonté de ne pas trop me spécialiser dans un domaine précis du droit des affaires. J'ai ainsi réalisé plusieurs stages dans des grandes entreprises avant d'intégrer le groupe Total. Ma mission consiste aujourd'hui à conseiller des sponsors (fonds d'investissement, développeurs industriels…) et des institutions financières, dans le cadre du développement et le financement de projets énergétiques. En tant que junior, j'interviens beaucoup dans la rédaction de consultations sur les aspects réglementaires et dans la phase d'audit de projets. J'assiste également à des réunions de négociation, ce qui me permet de participer activement par la suite à la rédaction et à la négociation des contrats »*, explique le jeune diplômé. Avant d'ajouter : *« Je suis convaincu qu'il est essentiel de développer des compétences juridiques les plus larges possibles. Car, au quotidien, nous jonglons sans cesse avec le droit des sociétés, le droit bancaire et financier… C'est là tout l'intérêt d'une spécialisation sectorielle : approfondir sa connaissance d'un secteur donné tout en diversifiant et en élargissant ses connaissances juridiques ! »*

Différentes possibilités pour se spécialiser

Dans un secteur d'activité proposant autant de débouchés, il est également possible de se spécialiser en droit public, en droit européen et international, ou encore en droit notarial. « *L'un des intérêts du droit notarial est qu'il s'agit d'une matière relativement généraliste, basée sur quatre grands secteurs : le droit de la famille, qui est une spécificité très forte du droit notarial avec toutes les questions en matière de patrimoine ; le droit immobilier ; le droit des contrats car le notaire est avant tout un homme qui rédige des contrats ; ainsi que le droit commercial et des entreprises. Le notaire est ainsi le juriste des particuliers »*, explique Yvonne Flour, professeur de droit à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. « *Les jeunes diplômés peuvent se diriger vers les professions notariales, mais pas seulement ! Les banques apprécient particulièrement les jeunes diplômés en droit notarial, tout comme les entreprises du secteur immobilier* », ajoute Yvonne Flour.

> ***« Les stages, lors des études universitaires, vont permettre de se professionnaliser et de développer de vraies compétences »***

Vers la création de nouveaux postes

Le droit fiscal peut également être une spécialisation à sérieusement envisager. *« Il existe deux types de fiscalistes : ceux qui intègrent les directions financières des entreprises, généralement au sein d'équipes de juristes, et les avocats fiscalistes évoluant dans des cabinets. Dans tous les cas, le métier de fiscaliste est plein d'avenir et devrait continuer de bien se développer. On note ainsi un flux important de recrutements, depuis trois-quatre ans, dû notamment aux changements continus de la fiscalité internationale, aux nombreuses réformes fiscales et aux nouvelles réglementations. Les entreprises souhaitent ainsi internaliser ces problématiques, et sont amenées à créer de nouveaux postes »*, explique Sophie Hauret, division manager de la division juridique et fiscale de Robert Half International France.

> ***« Parler anglais, qui est un plus aujourd'hui, sera un impératif dans les années à venir »***

Multiplier les stages et les compétences

Au-delà de la nécessité de se spécialiser, face à un marché de l'emploi de plus en plus compétitif, il faut aussi soigner son profil. Les cabinets d'avocats et les grandes entreprises sont en effet friands de jeunes diplômés opérationnels et professionnels. Pour peaufiner son profil, il est possible de participer au Forum juridique organisé chaque année par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Se tenant les 2, 3 et 4 décembre lors de l'édition 2014, ce forum est une excellente opportunité d'entrer en contact avec des professionnels du droit, et de décrocher un stage voire un premier emploi.

« *De la même manière, les stages, lors des études universitaires, vont permettre de se professionnaliser et de développer de vraies compétences, s'ils sont riches et intéressants* », insiste Christine Brunin, responsable du centre APEC Gare de Lyon. Et d'ajouter, dans la foulée : « *Certaines spécialités, comme juriste en patrimoine culturel, ne présentent que très peu de débouchés… Même les avocats ne trouvent pas facilement ! Pour être au courant des 'tendances' du secteur, il suffit de regarder les structures qui se développent, les offres d'emploi et ensuite être cohérent dans son parcours.* »

De la nécessité de parler anglais

De son côté, Chloé Charron insiste sur le fait de « *parler anglais, qui est un plus aujourd'hui, mais ce sera sans nul doute un impératif dans les années à venir. Cela tient notamment à la demande croissante en juristes liés aux projets internationaux, avec des spécialisations en droit des contrats internationaux* », analyse la spécialiste.

Pour répondre à cette demande de plus en plus importante, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose depuis quelques années des doubles diplômes en droit français et anglais, espagnol, italien, américain ou encore allemand. Ces cursus spécialisés, organisés en collaboration avec des universités étrangères, se déroulent en quatre ans, et permettent d'intégrer directement en deuxième année les masters les plus variés. Les deux premières années se déroulent à l'étranger, dans chacune des universités partenaires, et les deux suivantes se font à l'université Panthéon-Sorbonne. Audrey Hourse a ainsi suivi sa formation entre Paris 1 et l'université de Cologne, en Allemagne. « *Le plus grand acquis, outre la maîtrise d'une langue réputée difficile et l'opportunité de partager la langue et la culture d'un grand partenaire européen, c'est l'ouverture d'esprit que procure une telle expérience. Mes études en Allemagne ont été une véritable source d'enrichissement personnel, qui a été jusqu'à influencer ma méthode de travail et ma vision du droit ! De ce fait, je recommande vivement à chaque étudiant qui en aurait l'opportunité de partir à l'étranger. Se confronter à l'inconnu, loin de son environnement et de ses repères, permet d'apprendre énormément sur les autres, mais également sur soi. Par ailleurs, je me suis souvent entendu dire que le droit n'était pas 'une matière exportable'… Je crois, au contraire, que le fait de connaître d'autres droits, d'avoir d'autres approches juridiques que la nôtre, peut nous aider à mieux comprendre et à mieux appréhender nos propres lois !* »

> ***« Le fait de connaître d'autres droits peut nous aider à mieux comprendre et à mieux appréhender nos propres lois ! »***

Julien Pompey

10 CONSEILS POUR RÉUSSIR SES ÉTUDES DE DROIT

1. Assister à tous les cours et à tous les travaux dirigés (TD)
2. Travailler le plus régulièrement possible
3. Favoriser le travail en groupe
4. Pratiquer le droit pour avoir des réflexes juridiques
5. Comprendre pour bien apprendre
6. Faire des stages en lien avec ses études
7. Maîtriser les outils informatiques
8. Soigner la présentation, la syntaxe et l'orthographe, à l'écrit comme à l'oral
9. Ne pas délaisser les langues étrangères
10. Rester concentré sur l'actualité

LE MONDE DU DROIT EN FRANCE DES ÉTUDES À L'EMPLOI

2.4 MILLIONS D'ÉTUDIANTS EN FRANCE

1.4 MILLIONS D'ÉTUDIANTS À L'UNIVERSITÉ

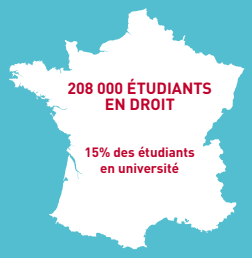

13 % EN DROIT PUBLIC | 87 % EN DROIT PRIVÉ

58 % EN LICENCE
38 % EN MASTER
DONT 65 % DE FEMMES

4 % EN DOCTORAT
DONT 50 % DE FEMMES

30 MOIS APRÈS UN MASTER

92 % D'ÉTUDIANTS INSÉRÉS

78 % AVEC UN EMPLOI STABLE

35 % SONT CADRES
45 % SONT EMPLOYÉS OU FONCTIONNAIRES CAT.C

56500 AVOCATS EN FRANCE
(+42 % EN 10 ANS)

les principales
SPÉCIALISATIONS

17.3 % EN DROIT SOCIAL

14.4 % EN DROIT FISCAL

13 % EN DROIT DES SOCIÉTÉS

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS

103 AVOCATS AUX CONSEILS
20.4 % DE FEMMES 54.1 % D'ÂGE MOYEN

397 COMISSAIRES PRISEURS JUDICIAIRES
18.9 % DE FEMMES 52.8 % D'ÂGE MOYEN

234 GREFFIERS DES TRIBUNAUX DU COMMERCE
33.3 % DE FEMMES 52.7 % D'ÂGE MOYEN

9312 NOTAIRES
29.5 % DE FEMMES 49.0 % D'ÂGE MOYEN

3224 HUISSIERS DE JUSTICE
27.5 % DE FEMMES 48.6 % D'ÂGE MOYEN

PARCOURS

Eliane Duchaussoir a opté pour l'alternance. En parallèle de son master 2 Anticipation et Gestion de l'Emploi et des Compétences (AGEC), mené à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, elle est alternante conseillère mobilité à la SNCF. Reportage.

Dans la peau... d'une

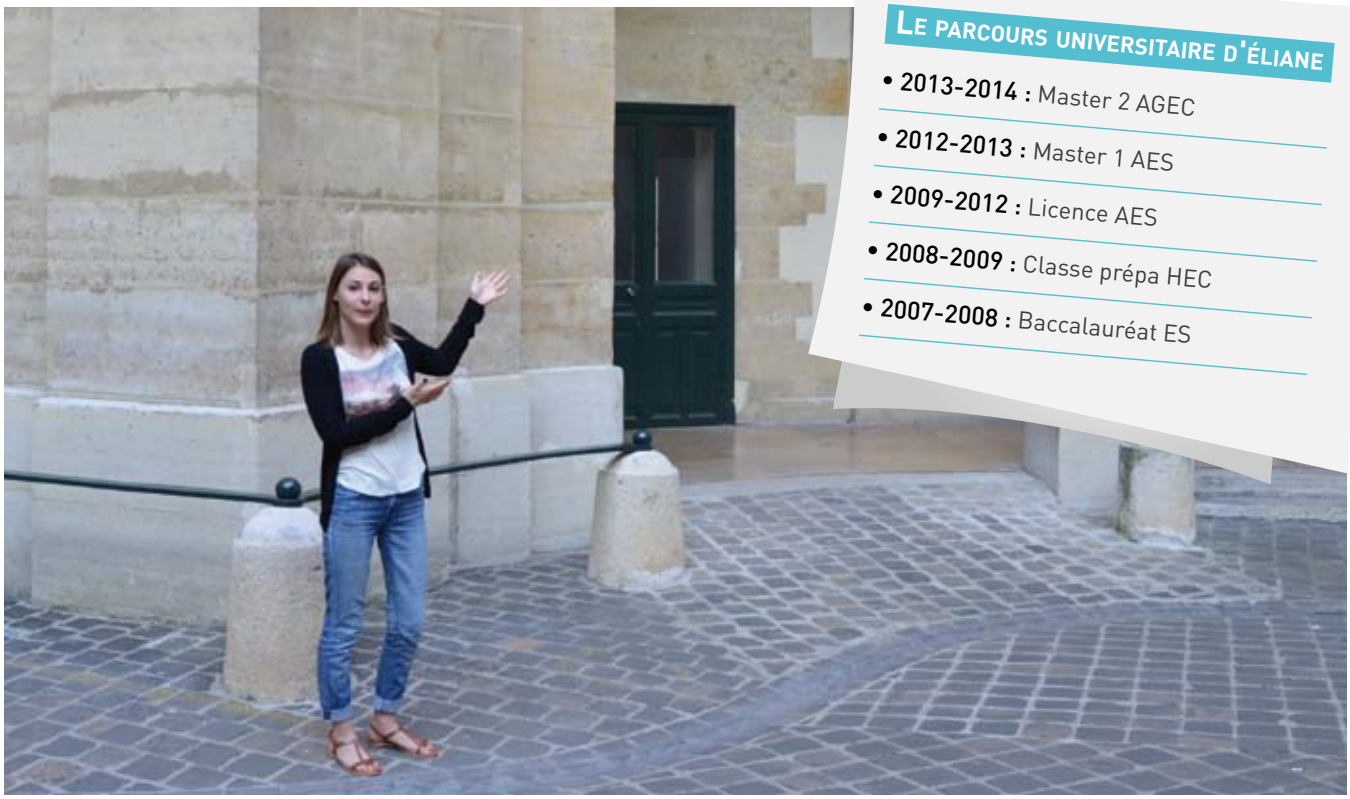

Le parcours universitaire d'Éliane

- **2013-2014 :** Master 2 AGEC
- **2012-2013 :** Master 1 AES
- **2009-2012 :** Licence AES
- **2008-2009 :** Classe prépa HEC
- **2007-2008 :** Baccalauréat ES

Après un bac ES suivi d'une année de classe prépa économique, une réorientation en licence AES (Administration Economique et Sociale) et un master AES option RH, Eliane a intégré le master 2 Anticipation et Gestion de l'Emploi et des Compétences (AGEC) de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
« Deux possibilités étaient proposées dans le cadre de ce cursus : une année en alternance ou un stage de six mois. J'ai opté pour la première possibilité car j'ai tout le temps travaillé à côté de mes études. L'alternance est également très utile en termes d'expériences sur un CV, en plus de l'aspect financier, non négligeable ! »

Un rythme bien compliqué à gérer

Le lundi, mardi, mercredi - et durant toutes les vacances -, Eliane est en entreprise, avant de redevenir étudiante à l'université le jeudi et le vendredi. *« Le rythme est très costaud, les semaines passent très vite car on a l'impression qu'elles sont coupées en deux. De septembre à mai, je n'ai vraiment pas vu passer l'année »*, souligne Eliane. Pour faire face à ce rythme soutenu, l'étudiante a dû s'adapter et bien s'organiser. *« Quand on est en entreprise, le soir, on n'a pas forcément envie de se pencher sur les cours. C'est une grande question d'organisation et de rythme ! De mon côté, je travaillais les week-ends, car je n'y arrivais pas en début de semaine, après mes journées de travail… »*

étudiante en alternance

Des activités et des responsabilités très variées

Car, après avoir trouvé son entreprise en alternance, via le réseau universitaire, et avoir rapidement intégré le service mobilité interne SNCF, Eliane s'est vu confier diverses activités et de nombreuses responsabilités. *« J'ai commencé mon alternance en septembre, à temps plein, et je me suis sentie tout de suite intégrée. Je suis rapidement devenue autonome et, en tant que conseillère mobilité en appui de ma tutrice, je suis chargée de l'accompagnement des agents, de les préparer aux entretiens, de les aider à faire le point sur leur projet professionnel et à refaire leur CV… Il s'agit d'accompagnements assez longs, qui durent environ un an ! »*

Les nombreux avantages de l'alternance

Là aussi, Eliane a rencontré quelques difficultés, qu'elle a dû contourner. *« Nous avons une offre et une demande de postes qui ne correspondent pas forcément. Surtout, la grosse difficulté a été l'adaptation à un jargon bien spécifique. Par exemple, un 'ASCT' est un contrôleur de train… Il a donc fallu s'adapter et bien se documenter. »* Pour autant, Eliane conseille vivement aux étudiants d'opter pour l'alternance. *« Cette formule m'a donné une maturité que je n'avais pas jusque-là, et j'ai désormais moins peur d'entrer sur le marché du travail. Mais encore faut-il bien choisir son entreprise d'accueil, et faire attention à l'ambiance et aux missions conférées. Car, un an dans une entreprise sans mission intéressante ou une équipe peu accueillante, c'est très long… »*, met en garde l'étudiante en passe de terminer ses études.

Julien Pompey

Le parcours professionnel d'Éliane

- **2013-2014 :** Alternante conseillère mobilité à la SNCF
- **Eté 2012 :** Chargée de recrutement chez Zazzen
- **Eté 2011 :** Assistante manager chez Idioma
- **Eté 2010 :** Auxiliaire d'accueil Société générale
- **Eté 2009 :** Agent de ligne à la S.D.P.P.

PORTRAIT

Que ce soit au cours ou à l'issue de leurs études à l'université, encore trop peu d'étudiants et de jeunes diplômés osent se lancer dans la voie de l'entrepreneuriat. Parsemé de petits pièges et de grandes embuches, ce chemin réserve pourtant de sacrés succès. La preuve au travers du portrait d'Adrien Aszerman, président-fondateur de l'agence Versacom.

Adrien Aszerman, l'entrepreneuriat dans le sang

Pour Adrien Aszerman, l'envie d'entreprendre n'est pas venue du jour au lendemain. En parallèle de ses études à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le jeune homme a multiplié les expériences diverses et variées. *« J'ai toujours travaillé à côté de l'université. Ainsi, durant ma licence de droit international, j'ai enchaîné et accumulé les expériences au travers de stages, de piges… Après une multitude de petits boulots, j'ai pu intégrer un cabinet d'avocats, en 2006, dans le cadre d'un stage d'un an. Puis, pour financer mon école de journalisme, j'ai travaillé d'octobre 2007 à janvier 2010 comme assistant juridique de nuit dans un grand cabinet international, de 17 h à 1 h du matin. Le matin à l'école, l'après-midi en stage, le soir au travail : une époque où mon temps libre hebdomadaire ne dépassait pas 8 h… »*

Peu après une expérience dans les relations presse, Adrien devient associé du site ActuaLitté.com, premier média littéraire en ligne. *« J'ai pris conscience de mon envie de vouloir prendre des risques, de monter des projets fous qu'un poste de salarié ne pouvait permettre. C'est à ce moment-là que j'ai rencontré Nicolas Gary, le co-fondateur du site. Un vrai coup de foudre amical, qui nous a mené loin, très loin ! »*

> *« J'ai pris conscience de mon envie de prendre des risques, de monter des projets fous »*

Création d'une agence de communication d'excellence

Un an après avoir lancé ActuaLitté, Adrien est sollicité, début 2011, par plusieurs agences de relations presse. *« A force de faire le buzz sur des sujets variés, nous avons attiré l'attention d'experts en communication peu à l'aise avec le web. C'était il y a moins de quatre ans, mais le marché du digital était encore balbutiant. Les agences traditionnelles étaient en pleine remise en question et à la recherche de consultants capables de les éclairer… »*

Adrien commence ainsi à développer une activité de conseil à son compte, comme consultant extérieur, avant de créer, avec deux associés, durant l'été 2012, l'agence

Adrien Aszerman en 5 dates

- **Décembre 1981 :** Naissance
- **Juin 2007 :** Obtention d'une licence de droit international (Paris 1)
- **Juin 2009 :** Obtention d'un master de journalisme (Paris 1)
- **Janvier 2010 :** Co-fondation d'ActuaLitté
- **Juillet 2012 :** Création de l'agence Versacom

Versacom, spécialisée dans la communication digitale à 360°. *« L'activité est devenue rapidement trop importante pour que je sois en mesure de la gérer tout seul. Et puis, après les agences, les sollicitations sont venues d'entreprises : il fallait grossir pour être crédible ! »*
Après deux ans d'existence, Versacom (effectif : 6) compte parmi ses clients les Editions Albert René, les Journées Européennes du Patrimoine, les Journées Européennes des Métiers d'Art, le Salon du livre de Paris… *« J'ai la chance de travailler directement sur des personnages comme Le Petit Nicolas ou Astérix, qui m'ont fait rêver enfant : c'est l'un des aspects les plus attrayants de mon métier »*, souligne Adrien.

De la nécessité de se différencier pour bien exister

Pour gagner de tels budgets, l'agence Versacom a su se différencier et se démarquer. *« Il y a pléthore d'agences de communication qui existent aujourd'hui, dont beaucoup croient à l'eldorado et se lancent sans aucune expertise. Nous, nous différencions par un accompagnement réel de nos clients, avec un véritable travail de fond et la capacité d'appréhender toutes les problématiques du web, de A à Z. Nous avons un souci permanent du résultat des campagnes menées et des projets portés, avec une disponibilité totale pour nos clients »*, explique Adrien Aszerman. Le président-fondateur de Versacom confie au passage travailler sur le développement de nouveaux outils, pour accompagner la croissance du marché et les perpétuelles évolutions du numérique.
Lorsqu'on l'interroge sur les qualités essentielles pour se lancer dans l'entrepreneuriat, il répond sans langue de bois : *« L'endurance est une qualité indispensable pour entreprendre. Il faut être acharné, avoir de la curiosité, de la polyvalence et une certaine modestie. La réputation d'une France peu propice à l'entrepreneuriat est fondée, avec des formalités administratives compliquées et des informations mal centralisées. Par conséquent, les débuts de l'entrepreneur peuvent être difficiles… Mais si l'on s'accroche, avec honnêteté et persistance, le jeu peut en valoir la chandelle ! »*

Julien Pompey

Les 3 conseils d'Adrien pour créer son entreprise

1. « Ne pas partir sans savoir qui l'on est, une philosophie et des principes »
2. « Avoir défini un cœur d'activité, avec des services clairs »
3. « Disposer d'un minimum de chiffre d'affaires assuré, avec une clientèle de départ »

ACTUALITÉS

CARRIÈRE

Les dernières nominations

Chaque mois, de nombreux diplômés de l'université changent de poste ou d'entreprise. Panthéon Sorbonne magazine revient sur les derniers mouvements

NELLY BROSSARD

DESS Marketing et gestion
Promo 1994
Directrice marketing et distribution de Groupama SA

Nelly Brossard a démarré sa carrière en 1995 chez GC Tech, avant de rejoindre Capa Conseil en tant que chargée de mission, puis d'intégrer CNP comme consultante. A partir de 2000, elle devient directrice marketing et communication successivement chez Protegys, au sein de la Mutuelle des Motards et enfin chez Amaline Assurances-Amaguiz, en 2007. Elle est ensuite nommée, en 2010, directrice générale déléguée de cette filière de Groupama SA, avant d'être promue directrice marketing et distribution du groupe d'assurance.

ISABELLE CARON

DESS Contentieux de droit public - Promo 2003
Directrice des affaires juridiques de l'Arcep

Isabelle Caron est promue directrice des affaires juridiques de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep). Diplômée de l'Ecole d'avocats du barreau de Paris et de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, elle a exercé en tant qu'avocate en droit public économique au sein des cabinets Morgan Lewis et Ashurst Paris. Arrivée à l'Arcep en 2009 en tant que chargée de mission à la direction des affaires juridiques, elle a ensuite été promue adjointe au chef de l'unité Procédures, fréquences, audiovisuel et interconnexion, avant d'en prendre la responsabilité, en février 2012.

LUC FRIEDEN

Master Droit des affaires - Promo 1986
Vice-président de la Deutsche Bank

Luc Frieden vient de rejoindre le comité exécutif de la Deutsche Bank, le 15 septembre dernier, en qualité de vice-président chargé de conseiller le directoire sur les questions stratégiques liées aux affaires européennes et internationales. Ce diplômé en droit de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de l'université de Cambridge (Royaume-Uni) et de l'université de Harvard (Etats-Unis) a été ministre sans discontinuer de 1998 à 2013. D'abord à la Justice et au Budget, de 1998 à 2009, avec, au cours des deux premières années, la charge des relations avec le Parlement luxembourgeois, avant de rejoindre le ministère des Finances. A ce poste, il a notamment préparé un plan d'action pour « renforcer l'attractivité de la place luxembourgeoise », estimant que « le développement de la place financière, épine dorsale de l'économie luxembourgeoise, était une priorité. » Longtemps gouverneur de la Banque mondiale, il a aussi assuré la présidence du Conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

NICOLAS LEGER

DEA Droit social et Doctorat en droit privé - Promo 2003
International Counsel chez Proskauer

Nicolas Léger vient de rejoindre le cabinet d'avocats international Proskauer, en tant qu'*International Counsel*. Il a débuté sa carrière comme chargé de recherches auprès du ministère du Travail, et assistant de justice auprès de la cour d'appel de Paris, avant de devenir avocat. Il a ensuite intégré le cabinet Waquet Farge Hazan, en 2004. De 2005 à 2009, il a exercé au sein des cabinets Freshfields Bruckhaus Deringer, puis CMS Bureau Francis Lefebvre. Il a par la suite rejoint Lexcom, en tant qu'associé, pour y créer le département droit social du cabinet.

CYRIL ZIMMERMANN

Licence d'Histoire - Promo 1994
Président de l'ACSEL

Cyril Zimmermann est promu président du conseil d'administration de l'ACSEL, association regroupant près de 200 entrepreneurs et organismes publics de tous les secteurs, et se voulant être un lieu d'échanges et de propositions autour des enjeux du numérique. Diplômé de l'IEP de Paris, de l'ESCP Europe et titulaire d'une licence d'histoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il a fondé la régie publicitaire HiMedia Group, en 1996, qui a depuis procédé à trois levées de fonds. Administrateur du distributeur de musique numérique Believe SA et du Syndicat des régies internet (SRI), il a également fondé la société de taxi-moto HiCab. ■

Pour être informé des dernières nominations, suivez ***l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*** *sur* LinkedIn.

ACTUALITÉS

RÉCOMPENSE

Le Festival du Film de Chercheur prime un professeur de Paris 1

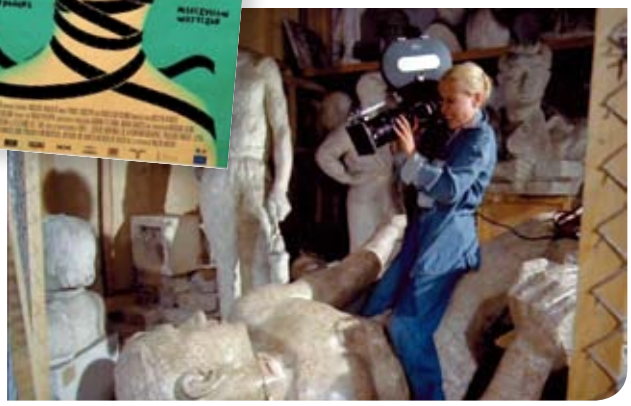

Chaque année, le Festival du Film de Chercheur, co-organisé par le CNRS et l'Université de Lorraine, propose de découvrir des documentaires scientifiques, afin de « *faire connaître et comprendre la démarche du chercheur* ». L'édition 2014, qui s'est déroulée du 10 au 15 juin, avec un jury présidé par Nazim Fatès, chercheur Inria, a notamment consacré le film « *Nous filmons le peuple !* », d'Ania Szszepanska, maître de conférences en histoire du cinéma depuis deux ans à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ce documentaire de 58 minutes a en effet reçu le Grand Prix du festival. « *Ce prix témoigne très bien des passerelles qui peuvent exister entre la réalisation cinématographique, l'enseignement et la recherche* », se félicite la jeune réalisatrice, qui s'est intéressée aux relations entre les cinéastes et les responsables de la politique culturelle de l'Etat et du Parti, dans la Pologne des années 1970. En faisant intervenir ceux qui ont fait l'âge d'or du cinéma polonais, le film montre comment ces cinéastes formés et financés par l'Etat ont réussi à mener une critique ouverte du système communiste et à filmer la chute d'un régime qu'ils étaient censés servir. « *Nous filmons le peuple !* » poursuit désormais sa vie en festivals nationaux et internationaux, et sera diffusé en décembre prochain sur la chaîne Ciné Plus avant de sortir en DVD.

ACCORD

Paris 1 signe un partenariat avec l'INP pour lancer un nouveau doctorat

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a signé, au début de l'été, une convention cadre avec l'Institut National du Patrimoine (INP) relative à l'accès au doctorat pour les conservateurs du patrimoine, via la formation continue. Cette convention définit ainsi les conditions et les modalités suivant lesquelles les futurs conservateurs qui le souhaitent pourront être admis à poursuivre un parcours doctoral à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dans le cadre des écoles doctorales d'archéologie, d'histoire et d'histoire de l'art. En donnant aux élèves de l'Institut National du Patrimoine accès au doctorat, l'établissement leur permet un parcours aménagé, prenant notamment en compte les acquis de leur scolarité à l'INP. Cette dynamique, qui entend s'inscrire pleinement dans les coopérations nouvelles tissées au sein d'héSam Université, permettra d'affirmer la valeur scientifique des parcours professionnels français et de renforcer les relations entre le monde des musées et celui de l'université. Elle devrait également contribuer à remplir l'objectif de favoriser la présence de docteurs dans la haute fonction publique, conformément à l'esprit de la loi du 22 juillet 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche.

ACTUALITÉS

COURS EN LIGNE

Lancement du MOOC Economie circulaire et innovation

L'économie circulaire se présente comme une solution d'avenir pour ce nouveau millénaire. En s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels et en rompant avec la logique linéaire dominante « extraire, fabriquer, consommer, jeter », elle consiste à transformer les déchets en matières premières réutilisées pour la conception des produits ou pour d'autres utilisations. Un MOOC Economie circulaire et innovation vient ainsi d'être lancé sur la plateforme FUN (France Université Numérique) par l'Université Virtuelle Environnement et Développement (UVED), pour lequel Paris 1 Panthéon-Sorbonne a décidé d'être partenaire. D'une durée de sept semaines, ce cours en ligne permettra d'aborder les grands enjeux environnementaux, le métabolisme des territoires, l'économie circulaire, l'économie de fonctionnalité, l'écologie industrielle, les limites du recyclage face à la croissance, ou encore la consommation responsable. Un travail hebdomadaire compris entre 2h et 3h permettra d'acquérir les principales notions abordées et illustrées par les experts scientifiques. « *Ce cours s'adresse en priorité à tous ceux qui ont un intérêt professionnel ou citoyen aux flux de matière, d'énergie et aux moyens mis à notre disposition pour les détruire* », précise Dominique Bourg, le référent scientifique de ce MOOC.
A noter enfin qu'à l'issue de ce cours en ligne, une attestation de suivi pourra être attribuée en fonction de l'assiduité et des résultats obtenus aux exercices proposés.

ÉVÉNEMENT

L'université s'élève pour la Nuit Blanche 2014

Chaque année, l'art s'empare de Paris en toute liberté, à l'occasion de la Nuit Blanche. La 13e édition - qui se déroule le 4 octobre prochain - ne fait pas exception, et entend proposer une « *grande randonnée artistique, jalonnée de six points de vue aux multiples installations, afin de mettre en lumière des territoires parisiens. Et, à la manière d'un explorateur, les visiteurs vont disposer d'une carte leur permettant de véritablement avoir un tracé pour aller à la rencontre des arts et des œuvres de manière très précise* », explique José-Manuel Gonçalves, le directeur artistique de la Nuit Blanche 2014, qui a décidé de miser cette année notamment sur le *street art*.

« Another Time », d'Antony Gormley

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sera ainsi le point de départ du parcours « Ceux que nous sommes », l'établissement recevant - pour une fois, sur son toit - une statue d'Antony Gormley, un des artistes phares de la scène artistique contemporaine. Placée sur la corniche de l'université, la statue baptisée « Another Time » va véritablement défier le vide. « *Hiératique comme une sentinelle de bronze, cette figure humaine à échelle 1 forme un contrepoint à la sculpture monumentale. Placée près de quinze mètres au-dessus du sol, elle entend surprendre le spectateur, l'interroger, susciter son empathie voire l'interpeller* », explique José-Manuel Gonçalves.
Avec cette installation, Antony Gormley explore ainsi les différentes relations entre le corps, la présence de l'Homme, l'espace architectural ou naturel et l'environnement.

« La Transumante », de Johann Le Guillerm

Cette sculpture, qui restera jusqu'à la prochaine Foire Internationale d'Art Contemporain (FIAC), aura quasiment pour vis-à-vis une véritable créature de bois. En effet, sur la place du Panthéon, Johann Le Guillerm va donner vie à la matière, au travers de sa « Transumante ». Par la simple pression de planches de bois placées les unes contre les autres, cet artiste va déployer et déplier son œuvre, qui va se construire et se déconstruire dans un même mouvement... « *Il s'agit d'une forme mutante, jamais réalisée en public, qui va se déplacer bien qu'elle soit constituée de 130 carrelets. Elle devrait ainsi atteindre 200 m² au sol et grimper jusqu'à trois-quatre mètres de haut. Et, s'il y a un seul élément défectueux, cela met en danger tout l'ensemble !* », précise Johann Le Guillerm.
Au fil de ses mutations autour du Panthéon, cette œuvre va devenir une sculpture en mouvement aux équilibres les plus surprenants. Agitée de forces contradictoires, elle va ainsi prendre vie jusqu'au bout de la nuit !

L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE

reçoit la Nuit Blanche

4 octobre 2014

#nuitblanche

Exposition

Trans genres Photos-graphiques

Œuvres de Jean Jeanneret

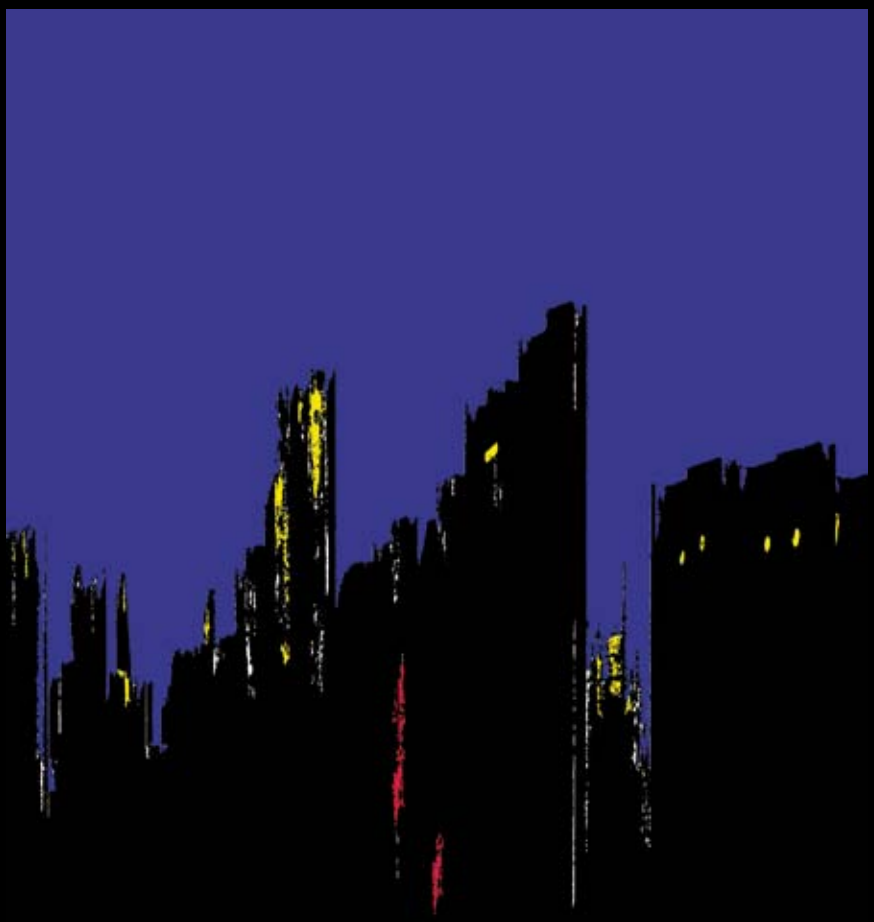

Du 8 au 26 septembre 2014
Ouverture du lundi au vendredi

Galerie Soufflot - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
12 place du Panthéon, 75005 Paris

RER B, station Luxembourg